



Parasha Aharei Mot

... dans une perspective messianique

SEFER VAYIQRA

סֵפֶר וַיִּקְרָא

29^{ème} Parashat Hashavoua

פַּרְשַׁת הַשְּׁבוּעַ 29

Aharei Mot - Après la mort

אַחֲרֵי מוֹת

Torah : Lévitique 16.1 - 18.30

Haftarah : Amos 9.7 à 15, Ez 22.1 à 22, Ps 32

Marc 2.1 à 14

« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie,
mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra »

(1 Corinthiens 13:9-10)

Quelle différence y a-t-il entre Pessa'h et Yom Kippour ?

parasha@bethyeshoua.org

J.Sobieski

PARASHA MESSIANIQUE SEFER VAYIKRA

Parasha		Torah	Haftarah	Brit hadasha	
24	1 Vayiqra (Et il appela)	וַיִּקְרָא Lévitique 1.1 - 5.26	Esaië 43.21 à 44.28, Ps 50.	Marc 1.1 à 8 Marc 7:1 à 30	Ro 8:1-13 JM10:1:14; JM13:10-16
25	2 Tsav (Ordonne)	צַו Lévitique 6.1 - 8.36	Jérémie 7.21 à 8.3, 9.23 à 24, Mal 3 et 4, Ps 20.	Marc 1.9 à 15, Rom 12:1 -8 Héb. 10:19 à 25	Ma12:28-34; Ro 12:1-2; 1 Co10:14-23
26	3 HaShemini (Huitième)	הַשְּׁמִינִי Lévitique 9.1 - 11.47	2 Sa 6.1 à 2 Sa 7.16. Ez 43.17 à 44.31, Es 43.27-> Es 44.8, 30, Ps67	Marc 1.16 à 28 Marc 9:1 à 13	Ma7:1-23; Ac 5:1-11; 10:1-35; 2Co6:14 -> 7:1 Ga2:11-16; 1Ké 1:14-16
27	4 Tazria (Elle concevra)	תְּזַרִיעַ Lévitique 12.1 - 13.59	2 Rois 4.42 à 2 Rois 5.19, Es 66.7 à 24, Ps 139.	Marc 1.29 à 3 Marc 9:14 à 50 9	Mt 8:1-4, 11:2-6; Ma 1:40-45; Luc 2:22-24; 5:12-16; 7:18-23
28	5 Metsora (Lépreux)	מִצְרַעַת Lévitique 14.1 - 15.33	2 Rois 7.1 à 20, Psaume 9.	Marc 1.40 à 45 Mat. 23:16-24:2 et 30-31	Mt 9:20-26; Ma 5:24b-34; Luc 8:42b-48; JM 13:4
29	6 Aharei mot (Après la mort)	אַחֲרֵי מוֹת Lévitique 16.1 - 18.30	Amos 9.7 à 15, Ez 22.1 à 22, Ps 32.	Marc 2.1 à 14 Jean 7:1 à 52	Ro3:19-28; 9:30->10-13; 1Co5:1-13 avec 2 Co2:1-11; Ga 3:10-14; JM 7:23 -> 10:25
30	7 Qedoshim (Saints)	קְדוֹשִׁים Lévitique 19.1 - 20.27	Ez 20.2 à 20, Ez 22.1 à 19, Es 4.3 à Es 5.30.	Marc 2.15 à 17 Jean 7:53 à 10:21	Mt 5:33-37; 43-48; 15:1-11; 19:16-30; 22:33-40; Ma7:1-23; 12:28-34; Luc 10:25-37; Ro13:8-10; Ga5:13-26; Ya2:1-9; 1Ké1:13-21
31	8 Emor (Dis)	אָמַר Lévitique 21.1 - 24.23	Ez 44.15 à Ez 45.11, Ps 132	Marc 2.18 à 28 Luc 11:1 à 12:59	Mt 5:38-42; Ga 3:26-29 (Pendant les fêtes lire Parasha 41)
32	9 Behar Sinai (Au mont Sinai)	בְּהַר סִינַי Lévitique 25.1 - 26.2	Jér 32.6 à 27.	Marc 3.1 à 12 Luc 4:16 à 21	Luc 4:16-21; 1 Co 7:21-24 Ga 6:7-10
33	10 Behouqotaï (Dans mes lois)	בְּחֻקֹּתַי Lévitique 26.3->27.34	Jér 16.19 à Jér 17.14.	Marc 3.13 à 30 Mat. 21:33 à 46	Yo 14:15-21; 15:10-12; 1 Yo

Lévitique 16.1 אַחֲרֵי מוֹת *aharéi mot* «après la mort...»

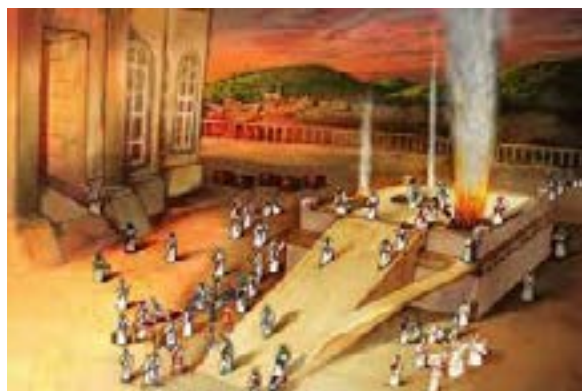
«Après la mort» אַחֲרֵי מוֹת des deux fils de Aharon, l'Éternel montre qu'il va y avoir un profond changement. Bien sûr ici on lit le texte et les «mots» et on pense à ces deux fils inconscients, mais le texte nous invite à aller plus loin que la mort. Qu'y a-t-il après la mort si ce n'est : La résurrection, le jugement. Ce n'est pas un hasard si la parasha suivante se nomme «Qedoshim» - Saints». Cette parasha qui parle de la mort trouve un écho dans le gué de Yabboq de la parasha vayishlakh avec 2 Samuel 22:5 «*Car les flots de la mort m'avaient environné, les torrents de la destruction m'avaient épouvanté*» et Psaumes 18:5 «*Les liens de la mort m'avaient environné, et les torrents de la destruction m'avaient épouvanté*». Ça y parle de ce gué de Yabboq «**celui qui se vide, qui coule**» et qui décrit la destruction. Là où doit passer le peuple hébreu, quelque chose va se passer, un prix devra être payé, et ici c'est le Yabboq qui va devoir en payer le prix du dépouillement.

וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה אַחֲרֵי מוֹת שְׁנֵי בְנֵי אַהֲרֹן בְּקִרְבָּתָם לְפָנָי יְהוָה וַיָּמָוֹתוּ:	vayedabber Adonai el-Mosheh <i>aharai mot shnei bnei</i> <i>Aharon beqarvatam liphnei</i> Adonai vayamoutou	L'Éternel parla à Moïse, <i>après la mort des deux fils</i> <i>d'Aaron</i> , qui moururent en se présentant devant l'Éternel.
--	--	---

L'enjeu éternel depuis que Adam et Ève ont laissé rentrer le péché, c'est «comment allaient-ils retrouver une relation avec Dieu et pouvoir s'approcher à nouveau de l'Éternel ?» Depuis que Iysh et Iyshah ont découvert leur vraie nature de «mortels», de «méchants», il fallait établir un moyen pour s'approcher du Dieu trois fois Saint : d'abord le tabernacle dans le désert avec l'arche de l'Alliance puis le Temple de Jérusalem là où des sacrifices allaient être offerts suivant un rite mosaïque scrupuleux pour «pouvoir s'approcher de Dieu» et ne pas mourir foudroyé sur place. Le tabernacle ne sera pas la seule chose que Dieu mettra en place puisque les chérubins agiteront une épée flamboyante qui obligera Adam et Ève à garder le chemin.

Les deux fils de Aharon ont cru bien faire en passant outre les règles établies pour cette «propitiation» en allant faire ce qui n'était prévu en fait que 2000 ans plus tard, lors d'un nouveau temps de propitiation, lorsqu'une «Nouvelle Alliance» allait être instaurée par le moyen du SANG de YESHOUA.

Malheureusement pour eux, ils sont venus trop tôt car à l'époque mosaïque, Yeshoua HaMashiah le fils qui mourra 2000 ans plus tard, restera caché. Ce Fils de Dieu se laissera pourtant trouver dans le texte hébraïque selon ce qu'il a lui-même annoncé en Luc 24.44 et Luc 24.27 outre le fait aussi d'un autre mystère révélé par le saut équidistant des lettres comme p.ex. l'expression extraordinaire dans Esaïe 53 «Yeshoua Shmi» (c'est-à-dire «Yeshoua c'est mon Nom!»).



Pour ce qui en est de l'histoire biblique PSHAT¹ «en surface», la Parasha «Vayikra» (Lévitique) expose comme on l'a appris, le mode d'emploi du «*Mishkan*» (Le lieu de la Présence de Dieu) et présente les différents *Qorbanot* (sacrifices) que chaque enfant d'Israël pouvait offrir en dons, ou pour l'expiation de fautes commises par mégarde, afin de préserver le caractère sacré au sein d'Israël et en particulier au sein du sanctuaire, pour en faire une résidence pour l'Éternel. Il faut rappeler que le terme *Qorban* (sacrifice) a la même racine que le mot «*Qarov*» qui signifie «proche», «s'approcher», car en réalité, chaque sacrifice



1 Le «pshat» פֶּשֶׁט «ustensile plat» est l'une des quatre méthodes classiques d'exégèse juive de la Bible, avec le remez («allusion»), le drash («recherche» ou sens indirect) et le sod («secret» ou sens ésotérique). Parmi ces quatre méthodes exégétiques, Remez (allégorique), Drash (homélique), Sod (mystique) et Peshat (littérale), cette dernière est considérée comme la méthode privilégiée pour comprendre le texte biblique.

offre à son propriétaire la possibilité d'établir une proximité plus forte avec Dieu, d'œuvrer pour corriger ses péchés et de tendre ainsi vers l'intégrité et la perfection. Celui donc qui approchait un *Qorban* d'expiation pour une faute involontaire, devait conjointement réaliser une Teshouva sincère (repentance) et s'imaginer que tout ce qui est effectué sur le corps de l'animal aurait pu arriver à sa propre personne.

Nous sommes évidemment tous d'accord sur le fait que toutes ces choses aujourd'hui ont été accomplies en Yeshoua et que vous avez beau en rajouter autant que vous voulez comme offrandes sacrificielles, comme *qorbanot*, cela ne vous rapprochera pas du tout de Dieu.

Au contraire cela vous en éloignera.

En effet la valeur du sang des sacrifices n'étant pas supprimé, le nombre élevé de rites étant écrit de la main de Dieu dans le cœur des hommes, rien ni personne ne pouvait supprimer ce que Dieu Lui-même a établi comme une loi immuable.

Le contexte biblique Lévitique 16

<p>1 L'Éternel parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, qui moururent en se présentant devant l'Éternel.</p> <p>2 L'Éternel dit à Moïse : Parle à ton frère Aaron, afin qu'il n'entre pas en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure; car j'apparaîtrai dans la nuée sur le propitiatoire.</p> <p>3 Voici de quelle manière Aaron entrera dans le sanctuaire. Il prendra un jeune taureau pour le sacrifice d'expiation et un bélier pour l'holocauste.</p> <p>4 Il se revêtira de la tunique sacrée de lin, et portera sur son corps des caleçons de lin; il se ceindra d'une ceinture de lin, et il se couvrira la tête d'une tiare de lin : ce sont les vêtements sacrés, dont il se revêtira après avoir lavé son corps dans l'eau.</p>	<p>וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה אַחֲרֵי מוֹת שְׁנֵי בְנֵי אַהֲרֹן בְּקִרְבָּתָם לְפָנַי־יְהוָה וַיִּמָּתוּ:</p> <p>וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה דַּבֵּר אֶל־אַהֲרֹן אַחִיךָ וְאֵל־יָבֵא בְּכָל־עֵת אֶל־הַקֹּדֶשׁ מִבַּיִת לַפָּרֹכֶת אֶל־פְּנֵי הַכַּפֹּרֶת אֲשֶׁר עַל־הָאָרֶץ וְלֹא יָמוּת כִּי בְעֵינָי אֶרְאֶה עַל־הַכַּפֹּרֶת:</p> <p>בְּזֹאת יָבֵא אַהֲרֹן אֶל־הַקֹּדֶשׁ בְּפָרֹךְ־בָּקָר לְחַטָּאת וְאַיִל לְעֹלָה:</p> <p>כַּתְּנֶה־בֵּד קֹדֶשׁ יִלְבָּשׁ וּמְכַנְסֵי־בֵד יִהְיוּ עָלָיו בְּשָׂרוֹ וּבְאַבְנֵט בֵּד יִחְגָּר וּבְמִצְנֶפֶת בֵּד יִצְנֹף בְּגָדֵי־קֹדֶשׁ הֵם וְרַחַץ בַּמַּיִם אֶת־בְּשָׂרוֹ וּלְבָשָׂם:</p>
--	---

5 Il recevra de l'assemblée des enfants d'Israël deux boucs pour le sacrifice d'expiation et un bélier pour l'holocauste.

6 Aaron offrira son taureau expiatoire, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison.

7 Il prendra les deux boucs, et il les placera devant l'Éternel, à l'entrée de la tente d'assignation.

8 Aaron jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour l'Éternel et un sort pour Azazel.

9 Aaron fera approcher le bouc sur lequel est tombé le sort pour l'Éternel, et il l'offrira en sacrifice d'expiation.

10 Et le bouc sur lequel est tombé le sort pour Azazel sera placé vivant devant l'Éternel, afin qu'il serve à faire l'expiation et qu'il soit lâché dans le désert pour Azazel.

וּמֵאֵת עֵדֹת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל יִקַּח
שְׁנַיִם-שְׂעִירֵי עֲזִים לְחַטָּאת וְאֵיל
אֶחָד לְעֹלָה:

וְהִקְרִיב אֶהְרֹן אֶת-פֶּר הַחַטָּאת
אֲשֶׁר-לוֹ וּכְפַר בְּעֵדוֹ וּבְעֵד בֵּיתוֹ:
וְלָקַח אֶת-שְׁנַיִם הַשְּׂעִירִים וְהֶעָמִיד
אֹתָם לְפָנָי יְהוָה פֶּתַח אֹהֶל מוֹעֵד:

וּנְתָן אֶהְרֹן עַל-שְׁנַיִם הַשְּׂעִירִים
גּוּרְלוֹת גּוּרָל אֶחָד לַיהוָה וְגּוּרָל
אֶחָד לְעֹזָאֵזֶל:

וְהִקְרִיב אֶהְרֹן אֶת-הַשְּׂעִיר אֲשֶׁר
עָלָה עָלָיו הַגּוּרָל לַיהוָה וַעֲשָׂהוּ
חַטָּאת:

וְהַשְּׂעִיר אֲשֶׁר עָלָה עָלָיו הַגּוּרָל
לְעֹזָאֵזֶל יַעֲמַד-חַי לְפָנָי יְהוָה
לְכַפֵּר עָלָיו לְשַׁלַּח אֹתוֹ לְעֹזָאֵזֶל
הַמִּדְבָּרָה:

Une valeur de remplacement mathématiquement plus élevée

Avant d'aller plus loin, il faut corriger une fausse idée : *Azazel* n'a rien d'un démon comme certains l'imaginent ! Un démon ne peut pas servir d'expiation. Un démon n'intervient jamais dans l'œuvre de Dieu ni n'est utilisé pour une quelconque expiation comme certains semblent le sous-entendre.

Pour pouvoir s'approcher du Dieu Vivant dans le Lieu Très Saint, il fallait que tous les péchés du Souverain Sacrificateur et du peuple puissent être expiés : donc il fallait - en plus de tous les rituels de lavement, d'offrandes, etc. sacrifier des boucs et ses taureaux expiatoires.

En dehors de toutes ces lois du tabernacle qui régissaient le «comment faire» pour «s'approcher de Dieu et ne pas mourir», il y avait encore d'autres lois qui devaient toujours être pratiquées et qui doivent l'être encore jusqu'à aujourd'hui. On peut identifier comme lois, l'adoration de Dieu, le respect du shabbat le 7^{ème} jour, l'amour et le respect

des parents, le rejet de la convoitise et du meurtre et bien sûr le rejet de l'occultisme et l'idolâtrie du corps humain avec ses conséquences, le rejet de l'homosexualité et de toutes les perversions et abominations idolâtres des nations avoisinantes, et enfin toute une série de lois qui n'ont pas été abrogées par la venue de Yeshoua et qui régissent la vie sociale de tous les jours. Aujourd'hui je ne dois plus pratiquer les lois sacrificielles puisque Yeshoua a pris la place des animaux mais, je dois quand même obéir aux autres commandements comme ceux p.ex. de *Exode 21:22* «*Si des hommes se querellent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, et la fassent accoucher, sans autre accident, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, et qu'ils paieront devant les juges.*»

Exode 21:26 «*Si un homme frappe l'œil de son esclave, homme ou femme, et qu'il lui fasse perdre l'œil, il le mettra en liberté, pour prix de son œil.*»

Exode 21:27 «*Et s'il fait tomber une dent à son esclave, homme ou femme, il le mettra en liberté, pour prix de sa dent.*»

Autrement dit, si vous respectiez rigoureusement les lois dans le cadre du tabernacle et qu'après ça, vous dérogiez aux autres règles (p.ex. non respect du shabbat), vous étiez quand même condamné parfois même à mort.

Si vous respectiez les ordonnances de la Torah et que vous insultiez vos parents, vous étiez condamné à mort.

Au contraire si vous étiez purs à vos propres yeux, purs aux yeux de vos proches et du peuple mais que vous n'étiez pas «lavé» par le sang d'un sacrifice à Yom Kippour, vous étiez de toutes façons condamnés !

Quelle différence y a-t-il entre Pessa'h et Yom Kippour ?

Les sacrifices dans le tabernacle ne vous garantissaient qu'une seule chose : lors de la célébration de Yom Kippour, le Souverain Sacrificateur offrait le sang sur l'autel et Dieu agréait. Le jour de la rencontre avec Dieu à Yom Kippour le Souverain Sacrificateur en son nom et au nom de tout le peuple irait s'approcher de Dieu.

C'est comme le petit enfant qui va venir apporter à ses parents un cadeau puis qui va faire une bêtise qui mérite une réprimande. Le cadeau ne donne aucune sécurité à l'enfant qu'il n'aura pas une correction ou une réprimande. De la part de l'enfant, le cadeau est une marque d'amour. Et dans l'autre sens, l'éducation, la formation et parfois la correction/rectification est aussi de la part du père une preuve d'amour.

Yeshoua est venu apporter le salut et aussi beaucoup d'autres choses en plus que le sacrifice à la croix. La venue de Yeshoua nous a permis :

- de nous approcher de Dieu «*16 Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins.*» (Hébreux 4:16)

- de recevoir en prime un avocat qui nous défendait

- de pouvoir nous tourner vers lui dans le cas d'écart par rapport **aux autres** règles (mishpatim, houqim, etc.)

Ce préambule étant fait, la parasha «**Aharéi Mot**» est une fois sur deux unie à sa sœur «Qedoshim».

Cette parasha est constituée principalement de la fête de Yom Kippour, jour de la fête nationale du peuple juif, une fête qui n'est pas celle de la repentance du peuple.

Tout ce qui a été dit précédemment est structuré dans le Livre de Vayiqra² en 2 parties, en 2 qedoushot³, deux approches de la sainteté pour s'élever vers Dieu : l'une par la Torah où on doit faire les choses stricto sensu, afin d'avoir la vie sauve quand on s'approche de l'Éternel, et puis l'autre par des lois naturellement compréhensibles pour vivre en société. Et on va voir qu'il y a un lien qui relie des deux approches : Yom Kippour. Cette fête des «expiations» est différente de Pessa'h car ici elle nous oblige à nous préoccuper de notre prochain.

Aharéi Mot c'est aussi «**après la mort**» que vient le jugement de nos vies pour voir si elles ont été saintes.

La gravité de la désinvolture de nos actes «parce que nous sommes nés de nouveau», ne nous protège pas des conséquences de nos actes

La parasha **Aharéi Mot** a ceci de particulier c'est qu'elle veut nous donner un conseil d'une valeur immense, surtout à nous qui nous considérons dans la proximité de Dieu, par le Sang de Yeshoua.

Les fils de Aharon qui avaient cette onction/fonction de servir l'Éternel dans le tabernacle avaient subi non pas la colère de Dieu mais plus simplement la conséquence de leur désinvolture devant la Sainteté de Dieu. Après tout, quoi de plus naturel que de se sentir libre de faire ce qu'on a envie de faire puisqu'on est dans la Présence même de notre Père. En tant que croyants messianiques⁴ (chrétiens) nous sommes aussi dans ce danger car par la nouvelle naissance, nous nous sommes rapprochés du Dieu Vivant au travers du voile. L'onction que nous avons reçue par le Saint-Esprit est exactement la même que celle qu'avaient reçue les deux fils de Aharon. La seule différence est qu'en ce qui nous concerne, la couverture du sang de Yeshoua est directement sur nous et Il est notre Avocat auprès du Père... tant que nous sommes en vie et que nous nous repentons. Un avocat ne sert à rien si le coupable ne fait pas ce que l'avocat lui demande de faire. Mais il faut tout de même savoir que la gravité de la désinvolture de nos actes «parce que nous sommes nés de nouveau», ne nous protège pas d'une conséquence suite à nos actes ou à notre désinvolture.

Comme on le verra, les deux fils de Aharon, ont fait ce qu'ils ont toujours fait. Les seules différences c'est qu'ils ont pratiqué une offrande à Dieu à un moment inapproprié et avec un contenu différent de celui qui était ordonné. Combien de fois cela ne nous arrive-t-il pas de faire des choses «soit-disant» pour Dieu alors que c'est notre cœur qui recherche la

2 Lévitique

3 qedoushot «saintetés» vient de qadosh

4 Dans le terme «messianique», il faut comprendre «tous ceux qui ont accepté le sacrifice du Messie Yeshoua et qui le suivent». Ce mot a été traduit plus tard en grec «chrétiens» à l'attention des juifs prosélytes qui ne connaissaient ni l'araméen ni l'hébreu mais dans tous les cas, il s'agit bien de «messianiques». D'ailleurs les disciples étaient appelés des «yehoudim *meshihim*» «juifs messianiques».

gloire et l'honneur et peut-être même pas consciemment. La proximité avec Dieu est plus «dangereuse» que «l'éloignement» des impies de Dieu. La Bible dit qu'il faut reconnaître sa place comme une juste valeur, autrement dit rester à la place et dans le ministère que Dieu nous a confiés sans dépasser ce pourquoi Dieu nous a appelés afin de pouvoir revenir vers Dieu dans la repentance de *Yom Hakippourim*.

On sait par ailleurs que Dieu n'aime pas les cœurs orgueilleux et imbus d'eux-mêmes, par contre il aime les cœurs brisés et contrits. Cela nous remet chacun à notre place et nous préserve de tout jugement.

Rappelons-nous simplement que Dieu a mis en nous un cœur qu'il a fabriqué Lui-même. Il sait donc exactement comment il fonctionne. «Techniquement», notre cœur ne peut pas supporter de lourdes charges comme la lourdeur de la fierté et de l'orgueil. Pour faire tomber Pharaon, Dieu a «glorifié» tout simplement son cœur (glorifié = *kavod* enorgueilli) afin qu'il croie dans ses propres mensonges !!



Le cœur de l'homme a été créé «léger», faible, peu glorieux comme la «nudité» du début. Il ne fait le «poids» devant rien du tout. Il a été créé pour être malléable.

Dieu a fabriqué notre cœur de sorte qu'il sache être «brisé», «contrit» pour être malléable dans ses mains. Si le cœur n'est pas comme ça, il ne sert plus à rien pour Dieu et ne sert plus qu'à être jeté. Surveillons chacun notre propre cœur. C'est un apprentissage : *Proverbes 4:23* «Garde ton cœur plus que toute autre chose, car de lui viennent les sources de la vie.»

Cette parasha se subdivisera en 2 parties : une partie sera le service à Yom Kippour et l'autre partie parlera des mariages interdits.

Sévère mise en garde

La parasha Qedoshim vers laquelle nous nous dirigeons la semaine suivante nous met très sévèrement en garde contre «la corruption de la lumière».

***Esaïe 5:20* «Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres, qui changent l'amertume en douceur, et la douceur en amertume !»**

***Luc 11:35* «Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit ténèbres.»**

Le péché des fils de Aaron

Le sujet de la parasha traite en majorité de toutes les perversions dont entre autres l'homosexualité et une chose qui n'a jamais existé depuis que la terre existe : les mariages gay qui sont de nos jours un sujet sensible et la transsexualité, un nouveau mot qui a du s'ajouter au dictionnaire. L'homosexualité et la sodomie a existé à toutes les époques chez les païens qui vivent sans Dieu. Même Yeshoua, en parlant des goïm, utilisait souvent l'expression des «petits chiens» car כְּלָב «kelev» signifie «culte de prostitution masculine». Mais Dieu Lui-même n'avait jamais laissé l'idée que dans un avenir lointain, des enfants auraient le droit de changer de sexe, en dépit et contre la désapprobation de leurs propres parents, de même aussi qu'on retirerait des cartes d'identité le «genre» des personnes.

La perversion et le désordre mondial sont tels qu'on trouve aujourd'hui des églises ouvertement homosexuelles avec des «bibles gays» qui se mettent à enseigner la Parole de Dieu. L'un d'entre eux va jusqu'à diffuser des vidéos dénonçant les illuminatis, la «franc maçonnerie», «la marque de la bête». Ce qui est ahurissant, c'est de voir que ceux qui sont déjà «marqués» dans leur âme de la marque de la bête par satan, font «ministère» de dénoncer satan qui voudrait tromper «même s'il était possible les élus»!



Marc 13:22 «Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront des prodiges et des miracles pour séduire les élus, s'il était possible.»

Matthieu 24:24 «Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.»

Le piège satanique est donc convenablement amorcé pour que tombent dans ses filets les chrétiens peu ou mal affermis dans leur foi et qui considèrent p.ex. que l'homosexualité c'est dans l'ère du temps et qu'il faut s'y soumettre.

Il ne suffit pas de dire «crois au Seigneur Yeshoua et tu seras sauvé» si on ne «croit» même pas que Yeshoua est L'Éternel Dieu qui a dit «Je SUIS» et si on ne croit même pas dans sa Parole qui dit que Dieu hait le péché, la perversion, l'homosexualité etc. !

Pour terminer, les chrétiens faibles dans la foi passent le plus clair de leur temps à décortiquer, creuser tout ce qui parle de la puce, des marques sur le front et dans la main, sujet débattu depuis bien des décennies pour être le premier à arriver à trouver LA réponse alors qu'il suffit de regarder : qu'y a-t-il de pire : un transsexuel qui se met à prêcher l'évangile sans s'être détourné de sa vie de perversion et un homme qui a dans sa main un objet physique (une puce de paiement électronique) ou sur son front?

Le jour où le monde chrétien comprendra le langage spirituel de Apocalypse (-), une grande victoire arrivera.

La puce et tout ce qui gravite autour est un sujet de chute pour les chrétiens qui en oublient de tourner leurs regards «vers les montagnes d'où viendra le secours»⁵ : vers Yeshoua.

Nous sommes des enfants de Dieu et nous ne sommes plus de ce monde. Que craignons-nous alors ?

2 Pierre 1:3-4

«3 Comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété, au moyen de la connaissance de celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu, 4 lesquelles nous assurent de sa part les plus grandes et les plus précieuses promesses, afin que par elles vous deveniez participants de la nature divine, en fuyant la corruption qui existe dans le monde par la convoitise.»

5 L'enseignement de ce passage de *Psaume 121:1-2* nous montre qu'il n'est pas écrit «je lève les yeux vers le Seigneur» mais il est bien écrit «vers les montagnes», c'est-à-dire «vers le haut», vers le «céleste» et non pas vers le terrestre et le charnel. Même si on parle de la même chose ici, il faut bien comprendre ici que celui qui est «né d'en haut», s'affectionne aux choses «d'en haut» (*Romains 8.5, Colossiens 3.2*) et que celui qui n'est pas né d'en haut, s'occupe encore et toujours des choses d'en bas. Dans *Job 18:16* «En bas, ses racines se dessèchent; En haut, ses branches sont coupées.» montre que «en bas» on meurt, par contre «en haut» on est taillé comme l'olivier ou la vigne pour porter toujours plus de fruits!

La vie de Qedousha autour du Mishkan réglée par la Torah «zot ha torah»

Offrandes (1-7)

- Les offrandes apportées par les enfants d'Israël (1-5)
- Le rôle des Cohanim d'aller guider le peuple à comprendre les lois (6-7)
- L'inauguration du tabernacle (8-10)

Pureté et Impureté (11-15)

- La nourriture : ce qui est permis et ce qui est interdit (11)
- L'impureté de la femme qui a accouché (12)
- La «tsaraat» (13-14)
- L'impureté des écoulements du corps (15)

La vie de Qedousha d'une nation dans son pays (houqim et mishpatim)

Ces lois ne sont pas celles qui sont imposées pour s'approcher de la Sainteté de Dieu et pour les gentils qui ont été greffés sur l'olivier franc de la foi, ces lois sont toujours d'application. Le texte hébreu, et c'est ainsi qu'on l'enseigne dans les synagogues, va aussi mettre en évidence la bonne compréhension du fait de «garder la Torah» qui doit être comprise comme devant être lue, comprise, enseignée et transmise.

La Torah ne doit donc pas être uniquement *appliquée* : oui elle doit l'être mais elle doit surtout être «gardée» du verbe infinitif lishmor : 8104 shamar שָׁמַר une racine primaire- *pour garder, être gardien, regarder, observer, garder le souvenir, avoir la garde, surveiller, se protéger, prendre garde, avoir soin, être chargé, obéir.*

Nous devons la ruminer, l'assimiler profondément dans notre âme et comprendre chacune de ses particularités et de son but.

La Qedousha (être séparé/élevé) (18-25)

- Mariages interdits, liens sociaux, agriculture (18-25)
- Les Cohanim (21-22)
- Les Fêtes (23)
- Le Chandelier, les pains, l'interdiction du blasphème (24)
- La Shmitta (année shabbatique) et Yoel (Jubilé) (25)

Conclusion

- Alliance et remontrances (26)
- Supplément de Qedousha (s'évaluer, la dîme) (27)

Entre ces 2 Qedoushot dont l'une est réglée par la Torah dans et autour du Mishkan et l'autre par les «houqim» et les «mishpatim» comme p.ex. dans Lévitique 18:4-5 «*eth houqotai mishpatai*» אֶת-חֻקֹּתַי וְאֶת-מִשְׁפָּטַי, se trouve Yom Kippour (16) avec

l'interdiction de consommer du sang et d'abattre des animaux n'importe où (16/17).
Ce n'est que vers la fin du Livre en Lévitique 26:46 que l'on va retrouver les 3 références liées, à la loi divine.

La loi divine est composée de :

אלה החקים והמשפטים, והתורות
«*elleh hahouqim vehammishpattiyim vehattorot*».

Yom Kippour c'est là, dans la parasha *Aharei Mot* pour mettre en évidence aussi les 2 boucs émissaires qui n'ont qu'un lointain rapprochement du bouc émissaire compris par les nations. Cette fête de Yom Kippour est à ce point essentielle qu'elle met en évidence le sacrifice d'expiation faite par le Souverain Sacrificateur qui s'est paré de ses vêtements sacerdotaux sacrés. Dans les familles juives, il est souvent de coutume pour le père de s'habiller en blanc, de la couleur du linceul, la mort des péchés. C'est une fête joyeuse.

Aharei Mot va aussi nous révéler ce que représentent plus précisément les 2 boucs émissaires que l'on décrit communément comme offrande expiatoire pour le péché de tous et l'on verra ce que Dieu veut réellement nous montrer ici, pourquoi il le bouc émissaire a un frère jumeau, pourquoi l'un est renvoyé au désert, pourquoi c'est le sort qui décidera de leur vie ou de leur mort.

«Être païen c'est être croyant, mais d'une autre manière de ce qu'il faut, d'une autre manière que celle que Dieu a ordonnée.»

L'enseignement pédagogique, qu'il d'origine hébraïque (AT) ou d'origine messianique (NT) que nous étudions pose parfois un problème de FOI auprès de nombre de croyants. C'est quelque chose de caché qui révèle en réalité le cœur pervers de l'homme. **Proverbes 19:3** *«La folie de l'homme pervertit sa voie, et c'est contre l'Éternel que son cœur s'irrite.»*

Toutes les fois où l'homme a une part prenante dans la mise en pratique de sa foi, surtout lorsqu'il y a occasion d'humiliation, de courber la tête et de plier le genou devant Dieu et devant ses commandements, il va se trouver quelque part des **discoureurs**⁶ et les **disputeurs**⁷ de ce siècle qui vont chercher par tous les moyens à essayer de rejeter.

Job 8:2 «Jusqu'à quand veux-tu discourir de la sorte, et les paroles de ta bouche seront-elles un vent impétueux ?»

Job 11:2 «Cette multitude de paroles ne trouvera-t-elle point de réponse, et suffira-t-il d'être un discoureur pour avoir raison ?»

Job 15:3 «Est-ce par d'inutiles propos qu'il se défend ? Est-ce par des discours qui ne servent à rien?»

La Parole de Dieu ne laisse aucune choix à l'homme sur cette question : Dieu est en haut, et nous les hommes, nous sommes en bas. Cela plaît à l'homme charnel de s'entendre dire que Dieu aime tout le monde, qu'il n'y a plus de loi, qu'il ne faut plus pratiquer le shabbat,

6 un discoureur peut être assimilé à quelqu'un qui aime s'entendre parler, un «pérorateur», un «phraseur», un «bavard», «jacasseur», parleur, bonimenteur

7 un disputeur est un argumenteur, chamailleux, quelqu'un qui tient absolument à avoir le dernier mot peu importe les mensonges. Et l'on sait qu'un mensonge entraîne d'autres mensonges à l'infini.

et encore moins les fêtes de l'Éternel. Pourtant Yeshoua disait en Jean 8 «23 Et il leur dit : Vous êtes d'en bas; moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; moi, je ne suis pas de ce monde. 24 C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés; car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés.

<i>hahouqim</i>	<i>vehammishppatiym</i>	<i>vehattorot</i>
vient de 2708 houqqah חֻקָּה	vient de 4941 mishpat מִשְׁפָּט	8451 towrah תּוֹרָה ou torah תּוֹרָה
statuts , loi, ordonnances, usages, ordonné, ordres, coutumes, préceptes , destiné, commandements	jugement , justice, habitude, ordonnances , loi, le droit, règles, la cause, le modèle, règles établies	nom fém. loi, direction, instruction, commandement 1. corps de l'enseignement prophétique. 2. instruction dans l'âge Messianique. 3. direction ou instruction du corps de sacrificateurs. 4. corps de directives légales (loi, loi de l'offrande holocauste, coutume, manière, Loi Deutéronomique ou Mosaïque.
vient de 2706 hoq חֻק <i>loi, revenu, quantité, ordonnances, droit, statuts, coutume, préceptes, terme, volonté, desseins, limite, décret, nécessaire, tâche, outre mesure, usage, part, devoir, ordres</i> vient du verbe 2710 haqaq חֻקַּק une racine primaire : <i>bâton souverain, sceptre, législateur, chefs, écrites, tracer, ordonner, poser, loi, prononcer, se tailler, graver, peints</i>	vient de 8199 shaphat שָׁפַט une racine primaire <i>juger, être juge, faire le juge, prononcer, punir</i>	vient de 3384 yarah יָרָה ou yara יָרָא une racine primaire (2 Ch. 26.15) <i>élever, informer, enseigner, indiquer, instruction, instruire, montrer, se signaler, arroser, répandre, pluie, maître, direction, percer, lancer, tirer des flèches, traits, archers,</i>

Tant que la Parole de Dieu restait au niveau des promesses divines, des bonnes choses que Dieu promet aux hommes, le salut, la guérison, la vie éternelle, l'effusion du Saint-Esprit, les «dons de puissance», c'est-à-dire quand tout ce qui est bon vient de Dieu, tous les hommes seront d'accord d'y adhérer ne fut-ce qu'au niveau de la pensée et de la conscience. A partir du moment où elle exige de notre part une action quelconque, d'agir, d'obéir, de mettre en pratique, l'esprit tortueux de l'homme corrompu va se trouver une multitude d'arguments les plus valables les uns que les autres, pour ne pas obéir à Dieu. La meilleure preuve est l'argumentation fallacieuse selon laquelle Yeshoua de sa propre bouche aurait supprimé la loi, annulé le shabbat, ce qui signifierait que sur les 10 commandements de

la Torah, il n'en resterait finalement que 9 auxquels il faudrait encore se soumettre. Ce qui est évidemment absurde.

Ce bref préliminaire pour nous aventurer d'avantage dans la compréhension des diverses lois, décrets et prescriptions pour nous qui avons été sauvés «par la foi», pour nous qui étudions ce «pédagogue» mais dans lequel nous ne nous justifions pas.

«24 Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Mashiah, afin que nous fussions justifiés par la foi. 25 La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue » (Galates 3:24)

Le fait d'être «sous» ce pédagogue, signifie être «sous la domination de ce pédagogue», c'est-à-dire accomplir point par point toutes les prescriptions mosaïques sans lesquels il est impossible d'être «justifié», c'est-à-dire «rendus justes».

Le fait **de ne plus être** «sous» ce pédagogue signifie que Yeshoua, notre Médiateur, Sauveur et Seigneur a accompli point par point toutes les prescriptions mosaïques sans lesquels il est impossible d'être «justifié» - «rendus justes».

Une préposition adverbiale existe en hébreu pour imaginer cela : c'est le préfixe «AL».

Que ce soit nous humainement (ce qui est dans tous les cas impossible), ou que ce soit Yeshoua, dans tous les cas, les prescriptions doivent être accomplies. Jamais elles ne seront supprimées.

La différence fondamentale c'est qu'aujourd'hui nous ne serons pas rendus justes aux yeux de Dieu les accomplissant nous-même car cela voudrait dire qu'on nie et qu'on rejette la médiation d'un émissaire, du Fils de Dieu. Au niveau des lois données par Dieu à Moïse, les fils de Aaron ont été foudroyés car ils avaient décidé de la manière qu'il fallait pour effectuer les sacrifices pour Dieu et non comme Dieu l'avait ordonné.

Mais l'erreur de la majorité des chrétiens est que, parce qu'il ne faut plus être «sous» ce pédagogue, dès lors, pour eux, il ne faut surtout pas étudier le sens profond pour nos vies aujourd'hui, de chacune de ces lois.

Dans la parasha «Aharei Mot», «après la mort» des fils d'Aaron, Dieu lui prescrit, par l'intermédiaire de son frère Moïse, le rituel sacrificiel de Yom Kippour, avec ses offrandes spécifiques, les rites à effectuer dans le Saint des Saints, où réside la Shekhina, la désignation d'un bouc émissaire et son renvoi à Azazel dans le désert.

Il interdit d'apporter des offrandes hors de l'enceinte du sanctuaire, insiste sur la valeur éternelle du sang, ainsi que l'interdit de sa consommation.

Diverses pratiques sexuelles, dont l'inceste, les rapports avec une femme en période menstruelle, l'adultère, les rapports homosexuels et avec des bêtes, sont énumérées et interdites. Également interdite, la consécration des enfants à Moloch.

Il est souligné que c'est parce que les Cananéens se sont complus dans ces pratiques que la terre les vomit.

Dans cette parashat «A'harei Mot» la Torah comporte 2 prescriptions positives et 26 prescriptions négatives:

Un cohen ne peut entrer à toute heure au Temple	Lév 16,2
Procédure de Yom Kippour pour le Cohen Gadol au sanctuaire	Lév 16,3
Interdiction d'offrir un sacrifice en dehors du Temple	Lév 17,4
Prescription de recouvrir le sang de terre, après immolation	Lév 17,13
Interdiction d'approcher d'une femme dont la fréquentation est interdite	Lév 18,6
Interdiction de découvrir la nudité de son père	Lév 18,7
Interdiction de découvrir la nudité de sa mère	Lév 18,7
Interdiction de découvrir la nudité de la femme de son père	Lév 18,8
Interdiction de découvrir la nudité de sa sœur	Lév 18,9
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de son fils	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de sa fille	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de sa fille	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de la femme de son père	Lév 18,11
Interdiction de découvrir la nudité de la sœur de son père	Lév 18,12
Interdiction de découvrir la nudité de la sœur de sa mère	Lév 18,13
Interdiction de découvrir la nudité du frère de son père	Lév 18,14
Interdiction de découvrir la nudité de la femme du frère de son père	Lév 18,14
Interdiction de découvrir la nudité de sa bru	Lév 18,15
Interdiction de découvrir la nudité de la femme de son frère	Lév 18,16
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et sa fille	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et de la fille du fils de celle-ci	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et de la fille de la fille de celle-ci	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité de deux sœurs, tant qu'elles sont toutes deux vivantes	Lév 18,18
Interdiction d'avoir des relations intimes avec une femme nidda	Lév 18,19
Interdiction de se livrer au culte de Molekh	Lév 18,21
Interdiction d'avoir des relations homosexuelles masculines	Lév 18,22
Interdiction de s'accoupler avec une bête	Lév 18,23
Interdiction de l'accouplement d'une bête avec une femme	Lév 18,23

Quelques exemples significatifs

L'ensemble de ces lois ont (peuvent avoir) chacune une signification pour nos vies à condition bien entendu de se mettre d'accord au départ sur un «vocabulaire» prophétique spécifique: la femme ou la vierge représente Israël, les brebis représentent le peuple, le berger représente le Seigneur qui conduit son peuple, découvrir la nudité de quelqu'un signifie humilier quelqu'un par rapport à sa vie de péchés, s'accoupler avec un bête signifie pratiquer une science occulte satanique, approcher une femme dans sa période est nuire au bon fonctionnement de son corps servant à produire la postérité promise à Abraham par l'Éternel, etc.

La femme représente Israël ou la Kehilah (l'église)

La femme vierge représente la (future) épouse du Mashiah :

Jérémie 18:13 «C'est pourquoi ainsi parle l'Éternel : Interrogez les nations ! Qui a jamais entendu pareilles choses? La vierge d'Israël a commis d'horribles excès.

Jérémie 31:21 «Dresse des signes, place des poteaux, prends garde à la route, au chemin que tu as suivi... Reviens, vierge d'Israël, Reviens dans ces villes qui sont à toi!»

Jérémie 31:4 «Je te rétablirai encore, et tu seras rétablie, Vierge d'Israël ! Tu auras encore tes tambourins pour parure, et tu sortiras au milieu des danses joyeuses.»

Amos 5:2 «Elle est tombée, elle ne se relèvera plus, la vierge d'Israël; Elle est couchée par terre, nul ne la relève.»

Lévitique 21:14 «Il n'épousera ni une veuve, ni une femme rejetée par son mari, ni une femme déshonorée ou prostituée. Mais il épousera une femme vierge qui soit membre de son peuple.»;

Offrir un sacrifice concerne nos louanges avec les fruits de nos lèvres

Proverbes 18:20 C'est grâce au fruit de sa bouche que l'homme rassasie son ventre, c'est du produit de ses lèvres qu'il se rassasie.» - Hébreux 13:15 «Par Mashiah, offrons [donc] sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui reconnaissent publiquement lui appartenir.»

L'accouplement normal entre un homme et une femme

produit une postérité et donc un peuple. *Genèse 17:19 «Dieu dit: Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils ; et tu l'appelleras du nom d'Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.»* C'est l'image du croyant qui est «rempli» du Saint-Esprit et qui va recevoir la semence pour produire des nouvelles âmes pour Dieu. C'est un accouplement saint et parfait. Corrompre ça d'une manière ou d'une autre c'est la pire des insultes que l'on puisse faire contre Dieu. Un enfant de Dieu qui s'accouple avec un(e) enfant du diable est aberrant et ne peut produire que des fruits aberrants. Seule la Miséricorde de Dieu peut agir puissamment pour sauver l'enfant.

Les animaux représentent parfois des démons

Exode 23:29 Je ne les chasserai pas en une seule année loin de toi, sinon le pays deviendrait un désert et les bêtes des champs se multiplieraient à ton détriment - Deutéronome 7:22 L'Éternel, ton Dieu, chassera peu à peu ces nations loin de toi. Tu ne pourras pas les exterminer rapidement, sinon les bêtes des champs deviendraient trop nombreuses, à ton détriment - 1 Samuel 17:44 il ajouta: «Viens vers moi, que je donne ta chair à manger aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs!»

Découvrir la nudité d'une femme

La nudité c'est être *aram עָרָם* c'est-à-dire «être subtil», «être sagace», «être rusé», «prendre garde». Découvrir la nudité d'une «femme» c'est révéler au grand public du dehors, (c'est-à-dire des païens) le péché d'une assemblée, le fonds du cœur de l'assemblée et de ses membres, ce que vit l'assemblée, ses problèmes, sa «nudité», car l'assemblée est une «femme» vierge dans la Bible. C'est comme trahir sa propre femme en la critiquant devant des étrangers.

Esaïe 47:3 «Ta nudité sera découverte, et ta honte sera vue. J'exercerai ma vengeance, Je n'épargnerai personne.» - Lamentations 1:8 «Jérusalem a multiplié ses péchés, C'est pourquoi elle est un objet d'aversion ; Tous ceux qui l'honoraient la méprisent, en voyant sa nudité ; Elle-même soupire, et détourne la face.»

L'interdiction d'offrir un sacrifice en dehors du Temple

Selon Lévitique 17:4 cela démontre que le sacrifice de louange de nos lèvres ne peut sortir que de notre « temple du Saint-Esprit». Il est impossible de louer Dieu dans une bouche perverse et méchante, puisque pour être un temple du Saint-Esprit, il faut nécessairement être né de nouveau et avoir un langage renouvelé.

L'interdiction de l'accouplement d'une bête avec une femme

Selon Lévitique 18:23 c'est évidemment abominable et si cela arrivait, cela pourrait produire des créatures monstrueuses. Mais spirituellement, le sens signifie que les bêtes sont souvent une représentation de démons et cet accouplement est comme une communion avec des démons interdit selon **1 Corinthiens 10:20** «**Mais ce que les non-Juifs sacrifient, ils le sacrifient à des démons, et non à Dieu; or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons.**»

On peut poursuivre ainsi pour toutes les autres prescriptions mais on voit clairement que certaines sont plus significatives et plus compréhensibles que d'autres.

On comprend mieux que la lecture de la Torah sans la compréhension par l'Esprit Saint est pure folie. Lire ce genre de texte ne peut qu'endurcir celui qui n'est pas né de nouveau et qui cherche à suivre son propre chemin et son propre cœur et non suivre Dieu.

Il est vivement déconseillé de donner ce genre de lecture à des non croyants ou à des croyants qui sont encore en recherche de leur maturité spirituelle.

La Parole de Dieu peut donner la Vie comme elle peut donner la mort, si le cœur qui la lit est ou n'est pas régénéré.

Lévitique 16.1 - 18.30

Aharéi mot, signifie comme on le sait «après la mort» dans le sens de «derrière la mort», «ensuite», «de plus», «de la suite de». Cela signifie qu'à partir de ce moment où cette phrase est prononcée, **on va passer à autre chose, à un autre temps, un autre lieu, une autre époque.**

C'est clair que la lecture superficielle parle de la mort des deux fils de Aharon. Mais ce qui nous intéresse c'est ce qui se cache derrière.

<p>וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל־ מֹשֶׁה אַחֲרֵי מוֹת שְׁנֵי בְּנֵי אַהֲרֹן בְּקִרְבָּתָם לִפְנֵי־יְהוָה וַיָּמָתוּ:</p>	<p>vayedabber YHVH, el Mosheh, a'haréi mot shnéi bnéi aharon--beqorvatam liphnéi-Adonai vayamouto</p>	<p>«1 L'Éternel parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, qui moururent en se présentant devant l'Éternel.</p>
---	--	---

Le mot 310 אַחַר **ahar**

est soit un adverbe, soit une préposition, soit une conjonction, soit encore un substantif : après, suivre, ensuite, derrière, divers autres formes, derrière un lieu, ensuite (dans le temps).

En tant qu'adverbe locatif : **derrière** (un lieu)

En tant qu'adverbe temporel ; **ensuite** (dans le temps)

En tant que préposition locative : **derrière, après** (lieu)

En tant que préposition temporelle : **après, de plus** (dans le temps).

En tant que conjonction : **après** que.

En tant que substantif : **le derrière**.

Ce mot vient de 309 אַחַר **ahar** : tard, tarder, retarder, rester, différer, lentement, s'attarder, s'accomplir.

Genèse 24 : 56 «Il leur répondit : **Ne me retardez (Ahar) pas, puisque l'Éternel a fait réussir mon voyage; laissez-moi partir, et que j'aille vers mon seigneur.**»

Exode 22 : 29 «Tu ne différeras (Ahar) point de m'offrir les prémices de ta moisson et de ta vendange. Tu me donneras le premier-né de tes fils.»

Tout cela signifie que si Dieu a destiné le tabernacle pour se rencontrer avec le peuple avec toutes les prescriptions détaillées, il ne tolérera aucun retard dans l'accomplissement de sa volonté. L'Éternel a ainsi ordonné à Aharon de ne pas pleurer ses fils morts.

On laisse aussi la question ouverte quant à savoir si on ne passe pas à une autre époque. Les sacrifices d'animaux et la mort qui s'en suivaient devaient être remplacés par une œuvre parfaite en Yeshoua.

«1 L'Éternel parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, qui moururent en se présentant devant l'Éternel.

On revient dans cette parasha sur la question de la raison de la mort des 2 fils de Aharon. Ce qui semble avoir justifié la mort des 2 fils de Aaron est leur choix de modifier l'ordre de Dieu sur les contenus des parfums dans le brasier. La tradition explique que les 250 rebelles qui ont suivi dans la mort, Koré, Dathan et Abiram, n'ont pas eu le même sort que les 2 fils de Aharon. Les rebelles à l'époque du veau d'or ont refusé en connaissance de cause, l'onction prophétique et du sacerdoce de Moïse, ce qui ne leur laissait pas beaucoup de chance d'être sauvé et pardonné par Dieu. Leur perdition est donc éternelle. Par contre,

toujours selon les commentateurs, les deux fils de Aharon ont désobéi, non par volonté de rébellion et de désobéissance ouverte, mais par désinvolture. Il faut préciser que cette catastrophe s'était déroulée à un moment crucial de la sortie d'Égypte, à une époque considérée comme messianique où le 8^{ième} jour (parasha shemini) - le tabernacle était inauguré. C'était la fin du shabbat et ce 8^{ième} jour était le commencement d'une nouvelle «semaine», d'une nouvelle période, dite «messianique», c'était le stage de préparation des cohanim, qui s'initiaient au premier sacrifice d'intronisation du mishqan, du tabernacle. Une nouvelle ère commençait, selon certains commentateurs il y aurait même eu des guérisons, des miracles, et c'est dans ce contexte, que suite peut-être à une divergence d'interprétation de la loi, des prêtres assermentés, les 2 fils de Aharon, ont mal réalisé leur service dans le moment d'introduction du cérémonial de Kippour.

C'est donc ici maintenant, dans la parasha «Aharei Mot» que Dieu rappelle à Moïse et à Aharon, le contexte où se situait l'introduction du cérémonial de Kippour, c'est-à-dire précisément après la mort des deux fils :

וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה אַתְּרִי מוֹת שְׁנֵי בְנֵי אַהֲרֹן בְּקִרְבָּתָם לִפְנֵי־יְהוָה וַיָּמָתוּ:
 «*aharéi mot shnéi bénéi aharon--beqorvatam liphnéi-YHVH vayamouto*»

Il faut revenir au texte de Lévitique 10:1 pour comprendre la raison de la mort de Nadav et Avihou.

<p>וַיִּקְחוּ בְנֵי־אַהֲרֹן נָדָב וַאֲבִיהוּא אֵשׁ מִחֶתְתּוֹ וַיִּתְּנוּ בָהֶן אֵשׁ וַיִּשְׂימוּ עָלֶיהָ קֹטֶרֶת וַיִּקְרְבוּ לִפְנֵי יְהוָה אֵשׁ זָרָה אֲשֶׁר לֹא צִוָּה אֹתָם:</p>	<p>¹ Les fils d'Aaron, Nadab et Avihou, prenant chacun leur encensoir, y mirent du feu, sur lequel ils jetèrent de l'encens, et apportèrent devant le Seigneur un feu profane sans qu'il le leur eût commandé.</p>
--	--

Pourquoi il n'y aura plus jamais aujourd'hui de condamnation à cause d'éventuels «veaux d'or» ou de «Nadav et Avihu» ?

Les fils de Aharon n'ont pas été condamnés uniquement «parce qu'ils ont pris un feu étranger». Il faut lire la phrase entière. Le texte est très clair «...apportèrent devant le Seigneur un feu profane **sans qu'il le leur eût commandé** : אֲשֶׁר לֹא צִוָּה, אֹתָם : **asher lo tsivvah otam** et le participe «commandé», «ordonné» est donné ici au piel c'est-à-dire à une forme intensive dont la véritable signification plus forte que le simple fait de «commander» et signifie «mettre en charge sur», «établir». Au départ le verbe 6680 tsavah צוּוָה une racine primaire signifie effectivement «donner des ordres», «ordonner», «commander», «prescrire», «accorder», «arrêter».

Il y a quelques années, une haute personnalité belge s'était déplacée de sa propre initiative

dans un pays étranger sans en avoir eu ni le mandat ni l'autorité pour l'une ou l'autre raison dont le but n'est pas de débattre ici. De retour au pays, le Gouvernement l'a convoqué avec de très sévères réprimandes car il n'avait pas reçu la mission d'effectuer ce déplacement. A moins d'être Ministre des Affaires étrangères, seul le Gouvernement est habilité à envoyer une haute personnalité à l'étranger, et si ce n'est pas une décision collégiale, la mission est considérée comme caduque et même illégale. Ce n'est pas le voyage qui était jugé mais c'était l'initiative.

De multiples exemples existent dans les entreprises aujourd'hui comme par exemple donner des informations à des agences de presse sans y être habilité. Pour faire quoi que ce soit, quand on dépend d'un supérieur, on attend d'en avoir reçu l'ordre.

Le verbe **tsavah** **תָּצַו** donné au Piel **tsivvah** **תִּצַּו** précise clairement :

1. **mettre en charge sur, établir.**
2. **donner une charge à, commander à, décréter, défendre.**
3. **ordonner (d'un acte divin).**

Dans la forme «piel», l'importance est donnée ici à la lettre centrale de l'ordre : VAV

Le texte hébreu au PIEL montre que **l'acte incriminé est de faire des choses qui sont seules attribuées à Dieu : mettre en charge, établir, donner une charge.**

Dieu a établi une loi, une règle, il a donné une charge aux sacrificateurs et le fait d'aller faire autre chose équivaut littéralement à prendre la place de Dieu, à se prendre pour Dieu en décidant à la place de Dieu quelle charge, quelle fonction. Ce n'est pas seulement un ordre que Dieu a donné, mais c'est surtout une mission, une charge.

Mais parce qu'ils ont fait quelque chose que Dieu ne leur a pas commandé, il ne s'agissait pas de désobéir à un ordre, mais il s'agissait ici d'avoir fait quelque chose que la Torah n'avait pas demandé. C'est la même chose qui est précisée dans le péché du veau d'or.

Le peuple n'a pas été condamné parce qu'ils avaient besoin d'une représentation de Dieu sur terre. Pour ça, Dieu ne va pas les condamner puisque c'est un point qui peut être discuté, discutable. **Dieu ne juge pas la motivation mais il condamne le moyen ce qui rend l'acte profane. Même si l'acte de Nadav et Avihou était saint, le fait de l'avoir fait sans en avoir reçu l'ordre, annulait son caractère de saint et le rendait «profane».**

Toutes les idolâtries dans le monde sont des feux d'enthousiasme religieux qui ont tous comme point commun de vouloir rechercher la face de Dieu mais de multiples façons que Dieu n'a pas demandés. Mais là où le péché agit c'est **dans la manière de s'approcher de Dieu.**

«Le veau d'or est une instance médiatrice de la volonté de Dieu dans la gestion de son Nom»⁸.

Le judaïsme actuel, considère que le fait d'apporter son propre enthousiasme dans la façon

8 Léon Ashkenazi (Aharei Mot 1994) sur Toumanitou.org

de s'approcher de Dieu peut être dévastateur.

La raison invoquée est le cas du veau d'or et la mort de Nadav et Avihu.

Cette époque où s'approcher de Dieu était strictement réglementé, a été bien entendu remplacée, annulée, accomplie en Yeshoua. Aujourd'hui, si des mouvements sectaires rejettent la louange libre et n'admettent que de la louange et des chants rabbiniques sans aucun sentiment ni état d'âme, c'est parce que Yeshoua n'a pas changé leur vie. Ce n'est pas seulement le sacrifice de Yeshoua qui a transformé nos louanges mais c'est la venue du Saint Esprit qui a complètement bouleversé notre approche de Dieu. Puisque Dieu vient habiter EN NOUS, que l'Esprit Saint vient prendre toute la place dans notre vie, celui qui loue Dieu dans nos bouches, c'est l'Esprit de Dieu, c'est Dieu Lui-même qui intercède par nos bouches et même plus encore si nous prions et chantons en langues par l'Esprit, c'est encore l'Esprit de Dieu qui va faire des soupirs inexprimables et glorifier Yeshoua, glorifier Dieu.

Mais depuis la venue de Yeshoua, il y a du nouveau puisque nous pouvons aussi louer Dieu, pas seulement par l'Esprit Saint mais aussi avec notre intelligence renouvelée.

Avant la venue de Yeshoua, la faute incriminée c'est **tout ce que la Torah n'a pas demandé**.

Le veau d'or était un symbole religieux que la Torah n'a pas commandé.

L'apport de toute nature que ce soit, personnelle ou étrangère était exclus et était considérée comme une grave atteinte à la Parole de Dieu, un péché qui pouvait encourir la mort, la mort physique ou la mort sous forme d'exclusion de la communauté.

Aujourd'hui, ce qui est permis en toute liberté c'est EN YESHOUA uniquement. La seule imposition «obligatoire» c'est une louange **exclusivement PAR Yeshoua et EN Yeshoua**.

Toutes les autres formes de religion, de louange sans intelligence et sans Saint-Esprit, pourraient être considérés comme un péché grave, une atteinte à l'honneur de Dieu qui a donné la seule et unique porte du salut en YESHOUA, le seul CHEMIN, la seule VÉRITÉ.

«2 L'Éternel dit à Moïse : Parle à ton frère Aaron, afin qu'il n'entre pas en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure; car j'apparaîtrai dans la nuée sur le propitiatoire.»

Comment entrer dans le sanctuaire ? (Lév. 16.3)

Un cohen ne peut entrer à toute heure au Temple (Lév 16,2.)

Procédure de Yom Kippour pour le Cohen Gadol au sanctuaire (Lév 16,3.)

<p>בְּזֹאת יָבֵא אַהֲרֹן אֶל-הַקֹּדֶשׁ בְּפָר בֶּן- בָּקָר לְחַטָּאת וְאֵיל לְעֹלָה</p>	<p><i>bezot yavo aharon el-haqodesh bepar ben- baqar lehattat veaiyl leolah</i></p>	<p><i>«Voici de quelle manière Aaron entrera dans le sanctuaire. Il prendra un jeune taureau pour le sacrifice d'expiation et un bélier pour l'holocauste.»</i></p>
---	---	---

<i> dans le bétail un jeune de troupeau pour le péché (pour le sacrifice d'expiation)</i>	<i> et un bélier pour l'offrande par élévation, entièrement consumée</i>
בֶּפָר בֶּן־בָּקָר לְחַטָּאת	וְאֵיל לְעֹלָה
bepar ben-baqar lehattat	veayil leolah

La position unique du souverain sacrificateur — ses vêtements

«4 Il se revêtra de la **tunique sacrée de lin, et portera sur son corps des caleçons de lin; il se ceindra d'une ceinture de lin, et il se couvrira la tête d'une tiare de lin : ce sont les vêtements sacrés, dont il se revêtra après avoir lavé son corps dans l'eau.**»

La portée de ces choses en rapport avec notre Seigneur Yeshoua est manifeste. En accord avec cette situation, le souverain sacrificateur apparaissait, non pas revêtu de ses robes officielles, mais dans un habillement parlant de justice. Ce n'était pas non plus la tenue d'un sacrificateur ordinaire, car un sacrificateur se distinguait par le port de l'éphod avec le pectoral et des pierres précieuses, un costume avec de l'or, de l'argent. Mais pour la tâche spéciale de ce jour-là, le souverain sacrificateur ne portait que des vêtements de lin (lin «bad» בַּד, lin blanc, fin lin), car il avait à remplir une fonction tout à fait exceptionnelle. Aaron était le souverain sacrificateur, mais il est vu ici dans une position absolument exceptionnelle, non pas pour l'intercession, mais dans une **fonction de représentant pour porter le péché**. Il s'identifiait ainsi avec Israël, non pas avec le peuple seulement, mais aussi avec ses fils, et lui-même aussi. Il est donc clair que c'était une position entièrement différente de sa position habituelle dans le sanctuaire de Dieu. L'intercession ne correspond en aucune manière au type de ce grand jour, qui avait plutôt pour but d'en établir un fondement selon la justice.

La place d'Aaron n'était pas une place de martyr, d'intermédiaire, ni d'une identification aux pécheurs.

«5 Il recevra de l'assemblée des enfants d'Israël **deux boucs pour le sacrifice d'expiation et un bélier pour l'holocauste**. 6 Aaron offrira son taureau expiatoire, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison. 7 Il prendra les deux boucs, et il les placera devant l'Éternel, à l'entrée de la tente d'assignation.»

ח וַיִּתֵּן אֶהָרוֹן עַל־שְׁנֵי הַשְּׂעִירִים גּוֹרְלוֹת גּוֹרַל אֶחָד לַיהוָה וְגּוֹרַל אֶחָד לְעֹזָאזֵל:	venatan aharon al-shnéi hassiyrim, goralot- -goral ehad laYHVH vegoral ehad laazazel	«8 Aaron jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour l'Éternel et un sort pour Azazel.» <i>et Aaron donna sur les deux boucs, les sorts -- un sort pour l'Éternel et un sort pour azazel</i>
---	---	---

9 Aaron fera approcher le bouc sur lequel est tombé le sort pour l'Éternel, et il l'offrira en sacrifice d'expiation. 10 Et le bouc sur lequel est tombé le sort pour Azazel sera placé vivant devant l'Éternel, afin qu'il serve à faire l'expiation et qu'il soit lâché dans le désert pour Azazel.

Selon la compréhension courante, communément admise, les boucs portent les péchés de tous.

al-shnéi hassiyrim על-שני השעירים «sur les deux boucs»

Il y avait deux boucs, totalement identiques que l'on va placer à l'entrée du ohel moed (la tente d'assignation) et c'est là que va se décider leur sort, leur destination. Le texte va insister sur une particularité c'est qu'ils sont vivants tous les deux. Avant d'aller plus loin, on peut d'ailleurs en tirer un enseignement c'est que l'on a le choix entre le sacrifice de nos vies ou la fausse liberté. Soit on accepte de monter sur l'autel comme un sacrifice de bon odeur devant Dieu et y mourir



à nous-même, soit on choisit le chemin large de la liberté mais avec au bout du chemin la perdition, puisque des 2 boucs, les 2 vont perdre la vie. LA question c'est comment on accepte de perdre la vie : soit sur l'autel, soit dans la perdition éternelle. L'une des morts (mort à nous-même) est programmée par Dieu pour notre bien, pour notre sanctification, soit l'autre mort que nous choisissons nous-même en nous imaginant que c'est la liberté mais au bout du compte c'est la damnation éternelle.

Le sort

(1486) goral גורל ou גרל vient d'une racine du sens de rude (comme une pierre) un nom masculin pour : sort, lot, part, héritage ; (77 occurrences). Le sort était effectué à l'aide de cailloux utilisés systématiquement pour des décisions. En tant que lot, part, portion, il s'agissait d'une chose assignée par tirage au sort, d'une **récompense, rétribution, d'une destinée**. D'autre part, le fait de «jeter» le sort signifie «donner le sort» 5414 yatan - nathan יתן - נתן donner, placer, mettre, poser, être livré, établir, rendre, faire, permettre, céder, accorder, ... ; (2008 occurrences)

Au mode normal (Qal).

1. donner, accorder, permettre, attribuer, employer, consacrer, dévouer, dédier, payer des gages, vendre, échanger, prêter, commettre, délivrer, prononcer, occasionner, produire, payer de retour, mentionner, étendre.
2. mettre, fixer, désigner, assigner, nommer.
3. faire, constituer.

Esaië 34: 17 «Il a jeté pour eux le sort» est une expression qui fait bouger la main de l'Éternel **en faveur de l'homme**.

Il y aura le bouc qui sera dit «émissaire» et puis il y aura le bouc «sacrifié». Le bouc qui est lâché vivant dans le désert, va finir par y mourir. Son sacrifice ne sera pas accepté dans le tabernacle puisqu'il sera rejeté du Mishqan. Alors que l'on sait que pour expier les péchés, il y avait des offrandes olah et hattat, ici ce bouc ne mérite même pas de servir d'expiation comme les autres animaux du sacrifice. Le tabernacle, ou le temple, fait «kappara» pour le sacrificateur, pour sa famille, et puis pour tout le peuple. Mais ici ce bouc finalement semble ne servir à rien.

Un sacrifice choisi par l'Éternel⁹

Les deux boucs étaient choisis par le sort, c'est-à-dire à la seule discrétion exclusive de l'Éternel.

Dans les sacrifices d'une odeur agréable, le choix de la victime était laissé à celui qui offrait, sous réserve du respect de certaines conditions. Pour les sacrifices pour le péché et pour le délit, il n'y avait aucune possibilité de choix ; il y avait une prescription positive selon laquelle pour telle circonstance, c'était tel ou tel animal qui devait être offert.

Dans certains cas, il y avait aussi des dispositions de grâce en faveur du pauvre en tenant compte de sa pauvreté, par contre d'un autre côté, une occasion était offerte à celui qui avait de grands moyens et un cœur large pour offrir plus.

Ici, pour les 2 boucs, c'est tout à fait exceptionnel car dans le cas présent des deux boucs, **le choix est réservé à l'Éternel**. Les fils d'Israël devaient donc apporter deux boucs, à **l'exclusion de tout autre animal**. Même le souverain sacrificateur lui-même n'avait pas le droit de choisir lequel entre des deux boucs identiques était la part de l'Éternel, et lequel était celui pour Azazel.

Azazel

(5799) azazel אֲזָזֵל est un nom masculin composé de deux mots : ez (עז) + azal (אזל)

Le premier mot ez 5795 עֵז est un nom féminin chèvre, chevreau, bouc

Ce mot vient de la racine verbale 5810 azaz אָזַז triompher, affermir, fort, puissant, effronté, avec force, se réfugier ; (12 occurrences)

Le deuxième mot azal est une racine primaire 235 azal אָזַל épuisé, plus de, évanoui, s'en aller, empressement, Uzal ; (6 occurrences).

Uzal = « va et vient », aller, partir, disparaître, s'en aller, se précipiter, être utilisé, évaporé, aller et venir.

Azazel signifie «il ne reste plus de force», toute force est épuisée. Azazel représente d'une part avec «ez» et sa racine «azaz» la force, la puissance effrontée qui représente un peuple fort, à savoir Israël (le chiffre 12 nous rappelle les 12 tribus d'Israël, les 12 pierres précieuses, les 12 portes de Jérusalem) et d'autre part avec «azal» représente un monde qui va qui vient, qui grouille, qui se précipite puis qui s'évapore comme du vent. «Uzal», c'est 6, le chiffre de l'homme, le chiffre de l'humanité, le chiffre diabolique et aussi le chiffre

9 Une partie des textes proviennent du site «bibliquest»

http://www.bibliquest.net/WK/WK-ato3-Ch_16_Jour_des_propitiations.htm

du clou de la croix. Il est clair que si Azazel représente toutes ces choses impures, elles n'ont même pas pu être sacrifiées et ni offertes comme un parfum d'une bonne odeur, et c'est d'autant plus vrai qu'il est chassé du tabernacle, du camp, du pays où l'on peut vivre en société. Il est tout simplement évacué sans ménagement puis au bout du chemin, jeté en bas d'une falaise. C'est précisément ce que Yeshoua voulait montrer à ses disciples en envoyant périr mille pourceaux remplis des démons du Gerasénien.

*«26 Ils abordèrent dans le pays des Geraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée. 27 Lorsque Yeshoua fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme de la ville, qui était possédé de plusieurs démons. Depuis longtemps il ne portait point de vêtement, et avait sa demeure non dans une maison, mais dans les sépulcres. 28 Ayant vu Yeshoua, il poussa un cri, se jeta à ses pieds, et dit d'une voix forte : Qu'y a-t-il entre moi et toi, Yeshoua, Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'en supplie, ne me tourmente pas. 29 Car Yeshoua commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme, dont il s'était emparé depuis longtemps; on le gardait lié de chaînes et les fers aux pieds, mais il rompait les liens, et il était entraîné par le démon dans les déserts. 30 Yeshoua lui demanda : Quel est ton nom ? Légion, répondit-il. Car plusieurs démons étaient entrés en lui. 31 Et ils priaient instamment Yeshoua de ne pas leur ordonner d'aller dans l'abîme. 32 Il y avait là, dans la montagne, un grand troupeau de pourceaux qui paissaient. Et les démons supplièrent Yeshoua de leur permettre d'entrer dans ces pourceaux. Il le leur permit. 33 **Les démons sortirent de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita des pentes escarpées dans le lac, et se noya.** 34 Ceux qui les faisaient paître, voyant ce qui était arrivé, s'enfuirent, et répandirent la nouvelle dans la ville et dans les campagnes. 35 Les gens allèrent voir ce qui était arrivé. Ils vinrent auprès de Yeshoua, et ils trouvèrent l'homme de qui étaient sortis les démons, assis à ses pieds, vêtu, et dans son bon sens; et ils furent saisis de frayeur. 36 Ceux qui avaient vu ce qui s'était passé leur racontèrent comment le démoniaque avait été guéri. 37 Tous les habitants du pays des Geraséniens prièrent Yeshoua de s'éloigner d'eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte. Yeshoua monta dans la barque, et s'en retourna. 38 L'homme de qui étaient sortis les démons lui demandait la permission de rester avec lui. Mais Yeshoua le renvoya, en disant : 39 Retourne dans ta maison, et raconte tout ce que Dieu t'a fait. Il s'en alla, et publia par toute la ville tout ce que Yeshoua avait fait pour lui.» (Luc 8:26-39)*

Quelques temps avant ça, Yeshoua se trouvait en présence des pharisiens religieux de son époque dans une synagogue en disant *«Aujourd'hui cette parole de l'Écriture, que vous venez d'entendre, est accomplie. 22 Et tous lui rendaient témoignage; ils étaient étonnés des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas le fils de Joseph ?»*

S'ensuivit une vive discussion avec les pharisiens car la foi en Israël était pour ainsi dire absente *«24 Mais, ajouta-t-il, je vous le dis en vérité, aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie.» ... «27 Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël du temps d'Élisée, le prophète; et cependant aucun d'eux ne fut purifié, si ce n'est Naaman le Syrien.»*

«29 Et s'étant levés, ils le chassèrent de la ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, afin de le précipiter en bas. 30 Mais Yeshoua, passant au milieu d'eux, s'en alla.» (Luc 4:29)

Les 3 événements qui doivent être liés ici sont :

- 1.- les pourceaux démonisés jetés en bas dans la mer dans *Luc 8:26-39*, qui représentaient prophétiquement le bouc «Azazel» rempli de tous les péchés du peuple;
- 2.- Les pharisiens qui voulaient jeter Yeshoua du haut de la montagne *Luc 4:29*
- 3.- Le serpent d'airain sur la perche qui représentait la mort de Yeshoua à la croix mais avec la particularité d'emmener avec lui dans la mort, Satan le tentateur. La seule façon de briser la malédiction du péché était de prendre tous les péchés et leurs malédictions, les mettre dans une valise fermée à clef puis se jeter en bas d'une falaise, ou mourir sur une croix en collant sur sa peau tout le péché

Dans ces 3 événements conjoints, Yeshoua indique par là que

C'est Yeshoua qui choisit

C'est LUI qui choisit quel sera le bouc émissaire, le choix était absolument laissé à l'Éternel par le «sort». La raison en est peut-être que, dans tout le rituel d'Israël, aucun sacrifice n'avait un pareil caractère dirigé vers Dieu comme ceux du grand Jour des Propitiations;

Le figuier

Lorsque Yeshoua et ses disciples se promenaient, en passant devant un figuier, il le maudit. *Marc 11.12. Le lendemain, après qu'ils furent sortis de Béthanie, Yeshoua eut faim. 13 Apercevant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose ; et, s'en étant approché, il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figes. 14 Prenant alors la parole, il lui dit : Que jamais personne ne mange de ton fruit ! Et ses disciples l'entendirent. 15 Ils arrivèrent à Jérusalem, et Yeshoua entra dans le temple. Il se mit à chasser ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple ; il renversa les tables des changeurs, et les sièges des vendeurs de pigeons ; 16 et il ne laissait personne transporter aucun objet à travers le temple. 17 Et il enseignait et disait: N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière pour toutes les nations ? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. 18 Les principaux sacrificateurs et les scribes, l'ayant entendu, cherchèrent les moyens de le faire périr ; car ils le craignaient, parce que toute la foule était frappée de sa doctrine. 19 Quand le soir fut venu, Yeshoua sortit de la ville. 20 Le matin, en passant, les disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines. 21 Pierre, se rappelant ce qui s'était passé, dit à Yeshoua : Rabbi, regarde, le figuier que tu as maudit a séché.*

Or on le sait aujourd'hui que parmi les 3 arbres prophétiques qui représentent Israël, à savoir l'olivier, la vigne et le figuier, ce figuier représente le peuple d'Israël terrestre qui ne porte pas de fruits puisque c'est uniquement par la Foi en Yeshoua qu'on peut porter ces fruits spirituels.

Le figuier, pour qu'il puisse porter des fruits doit pour bien faire être planté en mars avril, c'est-à-dire à *Pessah*. Pour qu'un figuier puisse donner des figes, il ne doit pas être trop

vigoureux! Pour qu'il donne des figes, il faut le mettre à la diète, c'est-à-dire le tailler de façon à l'inciter à former de jeunes rameaux. Le gros problème du figuier c'est qu'il pousse trop fort et en «oublie» donc de faire des figes. C'est le principe même du peuple d'Israël : il ne fait pas de prosélytes, il fait tout pour décourager des non juifs de se convertir au judaïsme, et en plus il combat ceux qu'ils dénoncent comme «missionnaires». Ce peuple ne fait rien pour se développer spirituellement. Il cherche à vivre en paix avec tout le



L'olivier représente le peuple qui a reçu l'huile du Saint-Esprit, cette huile qui provient des olives concassées

La vigne représente le peuple qui a été sauvé par le SANG du sacrifice de l'Agneau de Dieu immolé (sans le sang versé, il n'y a pas de pardon

Le figuier représente le peuple qui ne pense pas à développer une postérité, il ne pense qu'à lui-même

monde. De plus un figuier privé de lumière solaire adéquate peut avoir du mal à produire des fruits. Il faut toujours s'assurer que le figuier soit planté dans un endroit recevant au moins 6 à 8 heures de soleil direct par jour. Sans la lumière de Yeshoua, le peuple d'Israël ne pourra jamais se développer.

On recommande ensuite de pincer les jeunes rameaux, c'est à dire de sectionner l'extrémité avec ses ongles, image de la circoncision. Si le figuier est de type commun, c'est-à-dire qu'il fructifiera sans qu'il y ait fécondation, un phénomène que les biologistes appellent «parthénocarpie» va le rendre trop vigoureux. En d'autres termes, il pousse trop fort et en «oublie» donc de faire des figes. C'est l'image de l'orgueil. Seuls les cœurs brisés peuvent donner des fruits.

Il faut savoir que le figuier pousse les bourgeons de ses fruits avant l'apparition des feuilles. Cela nous permet de mieux comprendre le geste de Yeshoua. Parmi tous les figuiers des environs, cet arbre était le seul qui était couvert de feuillage. Nous avons vu au cours d'hébreu que les feuilles dont parle Psaume 1:3 représentent l'Alyah, c'est-à-dire la «montée vers Israël», le retour des juifs dans leur terre.

Puisqu'il y avait des feuilles, Yeshoua pouvait espérer y trouver quelque chose de comestible. Il n'a pas maudit les autres figuiers parce qu'en l'absence de feuilles, il ne pouvait pas s'attendre à trouver des fruits. Ce n'était pas la saison des figes. Mais celui-là, en particulier, avait des feuilles. Il devait donc logiquement avoir des fruits. Malheureusement, il était stérile. C'est l'image du retour des



Des juifs orthodoxes tentent de perturber une convention messianique à Jérusalem. Depuis des années, ils luttent contre le prosélytisme chrétien en Israël, en empêchant ici les participants d'assister à l'événement

juifs dans leur terre mais malheureusement le peuple n'est pas encore revenu vers son Dieu et vers son Messie. Voyons l'extrait du cours :

Les feuilles ne se flétrissent point: tout ce qu'il fera réussira

וְעָלְהוּ לֹא-יָבוּל; וְכָל אֲשֶׁר-יַעֲשֶׂה יִצְלִיחַ

Les feuilles

Les feuilles וְעָלְהוּ ve-alehou viennent du mot aleh (5929) עָלָה vient de 5927 feuille, rameau, feuillage. Ces feuilles «montent» et la racine est 5927 alah עָלָה une racine primaire de « s'élever, monter, remonter, offrir, quitter, couvrir, revenir, lève lever, aurore, matcher, s'élançer, emmener : monter, élever, grimper. L'action simple (Qal) signifie monter, rencontrer, visiter, suivre, quitter, se retirer, pousser, croître (de végétation), exceller, être supérieur à.

Ces feuilles de l'arbre représentent l'alyiah, c'est-à-dire la montée des juifs vers la terre promise. On peut ajouter en outre que cette «montée» est un sacrifice 5930 olah עָלָה holocauste, offrande entièrement consumée, montée, escalier, marches, degrés.

Comme les feuilles, cette offrande de nos vies ne se flétrit jamais !

«ne se flétrissent point» לֹא-יָבוּל

«lo yibbol» vient du verbe 5034 navel נָבַל une racine primaire qui a donné nabal¹⁰, le nom du mari fou d'Abigail; «navel» signifie épuiser, mépriser, être en défaillance, périr, **se flétrir**, fané, languissant, tomber, déshonorer, outrager, avilir, orgueil ; (25 occurrences).

1. être insensible, insensé, sot, être un imbécile, agir sottement, d'une manière vile.
2. enfoncer ou chuter, languir, flétrir et tomber, se faner, tomber en défaillance, en langueur, se consumer, s'épuiser.

Ce figuier ne pouvait porter des fruits que par Yeshoua.

Comme les feuilles sont dirigées vers le haut, vers le soleil, c'est du haut de la montagne que les choses doivent se faire, c'est-à-dire que c'est dirigé souverainement par Dieu, en Yeshoua;

- c'est Lui le Souverain Sacrificateur qui prend sur Lui tous les péchés du peuple, c'est Lui qui s'occupait du péché, et en conséquence, c'est Lui qui agissait dans l'affaire, — l'Éternel seul;

- de la même façon le serpent d'airain (le diable) sera fixé sur la perche de Moïse, c'est Lui qui va mourir sur la croix en emportant avec Lui dans la mort, le serpent ancien, nahash, avec la malédiction de la loi et les condamnations des hommes qu'il a rachetés.

Le souverain sacrificateur était le seul homme autorisé à paraître. En d'autres occasions

10 1 Samuel 25:3 «Le nom de cet homme était Nabal, et sa femme s'appelait abigail; c'était une femme de bon sens et belle de figure, mais l'homme était dur et méchant dans ses actions.»

les fils de sa maison intervenaient ; les sacrificateurs subordonnés avaient la part qui leur revenait. Mais en ce jour-là, il n'y avait que lui pour agir.

Jugement du péché au Jour des Propitiations

Mais au Jour des Propitiations, il n'était pas question de sympathie avec les sanctifiés : il s'agissait de représenter les hommes en grâce pour porter le jugement du péché de la part de Dieu.

Il était à la fois le souverain sacrificateur qui offrait, et la victime offerte. L'Écriture montre clairement ces deux aspects en Lui. L'épître aux Hébreux rend témoignage à cette vérité, pleinement et incontestablement. On peut mettre presque au même niveau le témoignage rendu par la première épître de Jean : «**2 Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier.**» (1 Jean 2:2) ; «**10 Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés.**» (1 Jean 4:10) : Et Lui est la propitiation pour nos péchés. C'est justement le mot qui fait la relation de notre Seigneur avec le Jour des Propitiations en tant que victime.

De plus, *Romains 3:25* déclare que Dieu L'a présenté pour propitiatoire: «**25 C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire.**».

Bien que ceci ne soit pas tout, rien d'étonnant que l'Écriture dise que «*mais Christ est tout et en tous.*» (*Colossiens 3:11*).

Le premier bouc : Propitiation : le rachat et le prix du sang

גֹּרַל אֶחָד לַיהוָה - *goral ehad la-YHVH* - *un sort pour l'Éternel*

Le premier bouc «pour l'Éternel» représente la «propitiation» c'est-à-dire le prix du rachat des âmes, par le sacrifice de Yeshoua. Ce bouc «pour l'Éternel» représente la facture payée par Yeshoua pour le pardon des péchés du peuple. Lorsque Yeshoua est ressuscité, il a présenté au Père Céleste, le sang de l'alliance, qui devenait à 100% actif pour racheter les âmes à Satan. En accord avec ce qui précède, le bouc sur lequel tombait le sort pour l'Éternel devait satisfaire aux exigences de son caractère sans contestation possible. C'est pour cette raison que le sang devait être apporté, non pas devant l'homme qui avait besoin de sa vertu expiatoire, mais à Dieu là où Il se trouve. La même vérité apparaît en substance lors de la nuit pascale. Quand la première Pâque a été instituée, le sang était mis, non pas à l'intérieur de la porte, mais à l'extérieur : ce précieux sang n'était pas fait pour être vu par l'homme, pour en tirer de la consolation en le voyant. Il avait droit d'en tirer une riche consolation, mais non pas en le regardant. Le sang était expressément et uniquement dehors, alors que la famille Israélite devait expressément se trouver dedans (Exode 12:13, 22).

« Quand je verrai le sang, je passerai par-dessus », dit l'Éternel. Israël pouvait manger la chair en sécurité, mais non pas sans des herbes amères.

Le sang : pour l'homme ou pour Dieu ?

Contrairement à ce qu'on pense le sang est une «preuve» non pour nous-même, mais pour Dieu et aussi devant les témoins célestes. Ce sang, nous ne le voyons de toute façon pas puisque nous restons physiquement les mêmes qu'avant notre nouvelle naissance, par contre nous le «savons» à l'intérieur de nous-même.

Ainsi, le point-clef de la propitiation, si vrai et si profond, est que **le sang est offert comme preuve à Dieu**. Sans doute, il est pour l'homme, mais la vérité essentielle est **qu'il était mis devant Dieu**. **C'est pourquoi la foi a son fondement sur la valeur du sang et, non pas sur nos valeurs de notre foi.**

Cela est si vrai que, quand le souverain sacrificateur s'occupait du bouc sur lequel était tombé le sort pour l'Éternel, il n'était pas question là d'imposition des mains sur sa tête ou de confession des péchés d'Israël — alors que c'était le fondement de tout pour Israël.

Celui qui offrait un holocauste posait la main dessus quand il l'apportait : c'était son privilège ; mais ici, il n'en est rien dit. Pourquoi ? Est-ce inexplicable ? Nullement. On imposait la main en signe d'identification.

Dans un sacrifice pour le péché ordinaire «*hattat*», le péché confessé était transféré sur la victime ; dans l'holocauste «*olah*» il y avait transfert de l'acceptation du sacrifice à celui qui offrait. Ici, la Gloire de l'Éternel est seule en vue. Sa majesté, outragée, devait être revendiquée, Sa nature morale satisfaite.

*La purification du peuple pécheur était opérée le jour même, et complètement, mais par le moyen du second bouc, le bouc Azazel. **Le premier bouc est entièrement marqué de manière indélébile par cette vérité que ce qui était premièrement en cause n'était ni l'homme ni Israël, mais la gloire de Dieu.** C'est un point à maintenir en premier et pleinement.*

Pour qu'il y ait expiation, Dieu devait être glorifié ; rien n'est sûr, stable ou juste sans cela. L'Écriture interdit de faire passer le besoin de la créature avant la gloire morale de Dieu. Il y avait la confession la plus profonde et la plus complète sur le second bouc, mais aucun mot de la sorte en rapport avec le premier bouc. La confession est à sa place et nécessaire quand les péchés de l'homme sont en vue. Elle est due à Dieu pour donner une juste consolation à l'homme ; elle est la juste expression du jugement de soi-même devant Dieu, pour pouvoir être pardonné. Mais il y a et doit y avoir une exigence bien plus profonde : que l'honneur et la sainteté de Dieu soient assurés d'abord et avant tout par l'expiation.

Il n'y a pas de fondement adéquat sans premièrement satisfaire à ce qu'exigent Sa gloire et Son caractère.

*L'homme disparaît ici, bien qu'il soit l'objet de la compassion la plus profonde. *Mashiah* est seul devant Dieu, comme Celui qui souffre judiciairement. Hélas ! l'homme n'aime pas être laissé de côté. Le premier homme a la plus grande importance à ses propres yeux, et il y devient encore plus sensible quand il est réveillé au sentiment du besoin de pardon. Il est lent à comprendre que tout ne doit pas se rapporter à lui. Il a besoin de pardon en urgence et en profondeur : pourquoi n'aurait-il pas la réponse à son douloureux besoin personnel dans le premier bouc ? Or Dieu en a jugé autrement, et Il est sage et saint. Dieu a établi que le*

premier de tous les droits est ce qui est dû à Sa propre gloire par l'expiation, et Il l'a établi de manière extrêmement claire et convaincante, sauf pour les personnes remplies d'elles-mêmes qui s'imaginent comprendre les choses de Dieu mieux que Dieu Lui-même, et qui sont donc prêtes aussi bien à ajouter à l'Écriture qu'à y retrancher. Dieu a exclu la vanité et l'orgueil humains même dans ce qui n'est que l'ombre (la figure), non pas la réalité de l'expiation. Pour ceux qui tremblent à Sa parole, Il a attesté ici que la plénitude de Sa bénédiction — c'est ce qui est en vue pour l'homme — a pour passage obligé ce dont nous parle le premier bouc, et non pas le second bouc seulement. Il faut les deux, mais en suivant l'ordre de Dieu. Il n'y a pas d'autre chemin pour la bénédiction : l'âme reçoit par la foi que Dieu a été glorifié dans la mort de Christ. Pour qu'il en soit ainsi, l'homme se courbe, et Dieu s'occupe de ce qu'apporte la victime — Son représentant. Ici, Aaron n'était qu'un type ; l'antitype réel était le Fils de l'homme.

Il est bien frappant que ceci ait été montré en ce que la seule occasion où l'Écriture fait voir notre Seigneur Yeshoua disant « Mon Dieu » est à la croix ! Quand Il était ici-bas, le Seigneur disait habituellement « Père ». C'était une parfaite communion du Fils avec le Père. Rien d'étonnant à ce que le Père fût glorifié dans le Fils. Mais voilà maintenant un changement total, et le Seigneur nous y prépare par ces paroles : **« Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et »** — le Père ? Non ! — **« Dieu est glorifié en Lui » (Jean 13:31)**. Que ce ne soit pas fortuit, ressort incontestablement des paroles qui suivent. « Si Dieu » — non pas le Père comme tel, mais Dieu — **« est glorifié en Lui, Dieu Le glorifiera en Lui-même, et le glorifiera immédiatement » (Jean 13:32)**.

Le péché doit être dûment puni. Tout doit être mis au clair, et la vérité, la sainteté et la justice de Dieu doivent être maintenues à tout prix dans l'exécution de Son jugement contre le péché. À la croix de Christ, pas un seul rayon de lumière bienveillante de la part du Père n'a percé les ténèbres qui environnaient Celui qui n'a pas connu le péché, et qui était là fait péché pour nous.

Ceci montre combien le changement de position de notre Seigneur a été complet à la croix. N'était-Il pas le Fils éternel ?

Le Fils de Dieu ne pouvait pas cesser d'être le Fils dans le sein du Père et le Père ne pouvait cesser d'être Son Père.

Si le Fils avait cessé d'être fils, son expiation aurait été vaine tant pour Dieu que pour l'homme. Mais il ne pouvait en être autrement que cela n'a été. N'était-Il pas Dieu ? Lui qui était Dieu, ne pouvait cesser d'être Dieu ; de la même manière, un homme ne peut jamais devenir Dieu. Toutes les notions de ce genre ne sont que les rêveries de la vanité humaine, de la folie profane. Celui qui a daigné devenir homme était maintenant fait péché sur la croix. Mais qui le faisait être péché ? Dieu seul : l'homme n'aurait jamais pensé à une telle merveille. Dieu le juge du péché, a donné Son Fils bien-aimé afin qu'en grâce Il devienne homme, non pas seulement pour faire preuve d'une dépendance parfaite et d'une entière obéissance « durant les jours de Sa chair » (Héb. 5:7) en communion avec le Père, mais par-dessus tout pour souffrir à toute extrémité tout ce que Dieu pouvait épuiser dans Son jugement impitoyable du péché sur la croix.

C'est pourquoi notre Seigneur, quand Il souffrait ainsi dans ce moment-là, a été environné de ténèbres surnaturelles. Bien loin de cesser d'être le Fils, Il dit « Père » sur la croix, et Il

le dit, non seulement avant de dire « Mon Dieu, etc. », mais après, comme pour montrer expressément que la relation n'a jamais cessé même pour un instant. Il a donc malgré tout dit « Mon Dieu » lorsqu'Il était effectivement victime en sacrifice pour le péché — et ce n'était pas du faire-semblant. S'il y a eu quelque chose de réel depuis la fondation du monde, c'est bien Christ portant le péché. Comme tout a été authentique dans la vie de notre Seigneur, tout devait l'être et l'a aussi été dans Ses souffrances et dans Sa mort pour le péché. Combien cela est béni pour nous ! C'était le sort pour l'Éternel — non pas pour le peuple — qui permettait avant tout, que la bénédiction soit autant juste que complète. Telle est la force du premier bouc. Le principe caractéristique auquel il correspond est la propitiation.

Le second bouc et la substitution

וְגֹרֶל אֶחָד לְעִזָּאֵזֶל - vegoral ehad laazazel - «et un sort pour azazel»

Le deuxième bouc n'a pas la même fonction que le premier. Le premier bouc était un **signe devant Dieu et devant les anges, du rachat du peuple.**

Ce deuxième bouc servait à prendre sur lui toutes nos maladies, tous nos péchés, toute notre condamnation.

מַתִּי פֶרֶק כַּז מו - Matthieu 27:46

וּבִשְׁעָה הַתְּשִׁיעִית צָעַק יֵשׁוּעַ בְּקוֹל גָּדוֹל לֵאמֹר
 ouvashaah hattshiyiyt tsaq yeshoua beqol gadol gadol lemor
 et vers la neuvième heure, Yeshoua s'écria d'une voix forte

אֱלֹהֵי אֱלֹהֵי לָמָּה שְׁבַקְתָּנִי אֲשֶׁר יֹאמַר
 «elohiy elohiy lemah shvaqttaniy» asher yeomer
 : «Eli, Eli, lama sabachthani ?» ce qui veut dire :

אֵלֵי אֵלֵי לָמָּה עֲזַבְתָּנִי:
 eliy eliy lamah azavttaniy

«Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu sacrifié (apostasié) ?»

Lorsque Yeshoua était à l'agonie à la croix, la totalité du péché de toute l'humanité tombait sur Lui avec comme conséquences immédiates, la séparation d'avec son Père.

Lorsque Yeshoua a crié en araméen, «Eli, Eli, lama sabachtani», «pourquoi m'as-tu abandonné» ou prophétisé dans le Psaume 22 par le Roi David, «Eli, Eli, lama azaphtani», toutes les capacités, attributs, divinités et pouvoirs ont été «retirés» du Fils de Dieu et au contraire, il recevait sur sa tête, la somme incalculable des péchés, malédictions, opprobre des milliards d'êtres humains.

Sous le pédagogue de la Torah, la loi, Dieu n'était pas encore manifesté ; au contraire, Il était caché derrière un voile et un rideau (Exode 26:31, 36). Dieu demeurait, comme Il le dit (Deut. 5:22 ; 1 Rois 8:12 ; 2 Chr. 6:1), dans l'obscurité profonde. Est-ce encore le cas maintenant ?

Quand Dieu a envoyé Son Fils, cela n'a plus été le cas, Jean en rend témoignage (Jean 1:4). Bien loin de demeurer dans l'obscurité profonde, la vraie lumière est venue dans la personne de Christ (Jean 1:9). Mais les ténèbres ne l'ont pas comprise. Elle a brillé quand Christ était ici-bas, et elle a brillé encore plus au dehors à travers le voile déchiré quand Christ est mort et a été ressuscité. Tout ce qui restait caché derrière — l'encens, les sacrificateurs, les ombres, les sacrifices, et le tabernacle lui-même, avec ses différents degrés d'accès à Dieu — tout a été terminé, quant à la lettre, dans la mort de Christ. Le système lévitique est passé en totalité afin qu'en soient clairement connus l'esprit [par opposition à la lettre], la vérité qui y était sous-jacente partout, et en outre, la vérité cachée en Dieu. Dans le Fils incarné, Dieu est venu à l'homme ; mais maintenant par Sa mort, le chemin est ouvert pour l'homme pour s'approcher de Dieu par la foi ; cela le croyant le voit, et il sait que c'est l'essence même et le privilège caractéristique de l'évangile. C'est la vérité indubitable de Christ, que Dieu est venu à l'homme dans la personne de Son Fils (Emmanuel). L'œuvre expiatoire de Christ a eu l'effet connu par révélation que le chemin des lieux saints est maintenant manifesté (Héb. 9:8, 11, 12). Le voile du temple a été déchiré depuis le haut jusqu'en bas.

Si ce type frappant du Jour des Propitiations ne va pas jusqu'à montrer un chemin des lieux saints librement ouvert, il donne néanmoins un témoignage de poids à cette vérité. Le sang du premier bouc était porté dans le lieu le plus saint de tous. Ce n'était pas un symbole du transport du sang après la mort de Christ à la croix, comme la lettre du texte semblerait le dire. Transporter le sang de Christ ! L'idée littérale devait se trouver dans le type. Il n'y avait pas d'autre possibilité que de porter dans le lieu Très Saint le sang versé autrefois ; et personne ne pouvait le faire sinon le souverain sacrificateur. Mais imaginer que Yeshoua ait à faire un acte ultérieur pour que Son sang soit disponible devant le trône dans les cieux est une doctrine étrange. La vérité est que, dès l'instant où le sang était versé, son effet expiatoire a été ressenti infiniment en-haut, avant même que Christ y entrât personnellement comme grand Souverain Sacrificateur. Le voile du temple a été déchiré du haut jusqu'en bas, non pas du bas jusqu'en haut comme si cela avait été sous l'effet d'une influence d'en bas : Dieu était glorifié dans l'œuvre propitiatoire de Christ ; c'était Dieu qui faisait connaître le résultat de cette expiation à Ses propres yeux déjà à ce moment-là, tandis que plus tard, Il en a fait proclamer les grands résultats dans l'évangile de Sa grâce.

Supposez qu'un hébreu ait regardé à l'intérieur du voile déchiré ; qu'y avait-il à voir ? Le sang sur le propitiatoire et le sang devant le propitiatoire. Le sang aspergé une seule fois « dessus » le propitiatoire suffisait pour Dieu, mais l'homme a besoin de moyens extrêmes pour lui donner une assurance, et Dieu l'accorde dans Sa bienveillance : il y avait aspersion du sang sept fois « devant » le propitiatoire, donnant une preuve complète à l'homme qu'il pouvait s'approcher de Dieu en sûreté et en sécurité. Pour Dieu, le sang était simplement mis une fois, dessus le propitiatoire. Il représentait le sang d'expiation de Son Fils, qui avait si véritablement pris la place de la victime pour le péché, qu'Il s'écriait sur la croix : « Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi M'as-Tu abandonné ? »

Hélas ! doit-on dire, pour ceux qui utilisent, à tort, ces merveilleuses paroles de la Victime Expiatoire, comme une excuse pour leur propre incrédulité, et osent comparer leurs ténèbres avec les Siennes. Il est faux de dire qu'il arrive à Dieu d'abandonner Ses saints. Une telle

incrédulité est-elle excusable ? Assurément elle suppose une ignorance grossière de l'évangile. Mais c'est aussi un irrespect déplorable de comparer vos « heures de ténèbres » (*) avec celles qui enveloppaient Celui qui portait le péché à ce moment-là, et seulement à ce moment-là. Cherchez tout le long du Nouveau Testament, et également dans l'Ancien, et vous ne trouverez jamais d'excuse pour l'obscurité du doute. Celui qui tourmente son âme avec des doutes, peut être un croyant, mais c'est un croyant qui déshonore sa foi par son infidélité intérieure sinon extérieure. Pouvez-vous imaginer Dieu en train de donner Sa Parole à quelqu'un pour qu'il hésite à son sujet ? Le doute d'un enfant de Dieu n'est-il pas pire et plus honteux que celui d'un incroyant ?

Le taureau expiatoire au-delà du voile (Lév 16)

Après les 2 boucs, l'un chassé et l'autre sacrifié, le rituel se poursuit «au delà du voile».

<p>וְהִקְרִיב אֶהָרֹן אֶת- פֶּרֶךְ הַחֲטָאֹת אֲשֶׁר-לוֹ וְכִפֵּר בְּעֵדוֹ וּבְעֵד בֵּיתוֹ וְשָׁחַט אֶת-פֶּרֶךְ הַחֲטָאֹת אֲשֶׁר-לוֹ:</p>	<p>vehiqriyv (<i>hifil = faire approcher</i>) aharon eth- par hahattat asher lo vekhiper baado ouvead béito veshahat eth par hahataat asher lo</p>	<p>et fera offrir Aaron (pour s'approcher), un taureau pour le péché (il fera pacifier, il fera rendu propice, il fera couvrir le péché, il fera pardonner, il fera expier, il fera couvrir, il fera écarter la colère, il fera apaiser)</p>
--	--	--

«11 Aaron offrira son taureau expiatoire, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison. Il égorgera son taureau expiatoire.

Lévitique 16:12 : une lutte acharnée

Un combat pour nous arracher de la destruction éternelle et pour faire de nous l'épouse du Mashiah

Lorsque le sacrificateur retirera du brasier des charbons ardents, il est en train de montrer comment **Yeshoua notre Souverain Sacrificateur va nous retirer de la destruction pour faire de nous son épouse. C'est dans une lutte acharnée que ce combat se fera grâce à la louange à Dieu et qui le livrera, Lui le Messie à la mort, à cause de la cruauté et la sévérité du châtement qui tombera sur Lui et qui fera en sorte que le voile qui nous séparait de Dieu sera déchiré.**

«13 il mettra le parfum sur le feu devant l'Éternel, afin que la nuée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage, **et il ne mourra point.** 14 Il prendra du sang du taureau, et il fera l'aspersion avec son doigt sur le devant du propitiatoire vers l'orient; il fera avec son doigt sept fois l'aspersion du sang devant le propitiatoire.»

Le passage suivant nous apporte une double lecture dans laquelle notre salut est invoqué

יב וְלָקַח	velaqah	12 Il prendra (il apportera, il prendra une épouse)
מֵלֶאֱ-הַמַּחֲתָה	melo-hammahttah	->un brasier plein (une pleine poignée) de
גַּחְלֵי-אֵשׁ מֵעַל	gahaléi-esh meal	charbons ardents (vient de 4288 mehittah מְחִיטָה
הַמִּזְבֵּחַ מִלְּפָנָי	hammizbbeah milliphné	ruine, perte, frayeur, effroi, destruction, terreur, crainte,
יְהוָה וּמֵלֶא	YHVH, oumlo	une rupture) ôtés de dessus l'autel de devant
חֲפָנָיו קְטֹרֶת	haphnaiv qetoret	les faces de l'Éternel,
סַמִּיִּם דָּקָה	sammiym daqqah	->et de deux poignées (symbolise la lutte,
וְהֵבִיא מִבֵּית	veheviy, mibbet	humaine 2651 hophen הוֹפֵן mains, poignées,
לְפָרֹכֶת:	laparokhet	creux de la main, poing, lutteur) de parfum
		odoriférant en poudre; il portera ces choses
		au delà (en provenance de la maison) du
		voile; (poreketh vient de 6531 perekh פֶּרֶךְ vient
		d'une racine du sens de briser en morceaux, dur,
		dureté, cruauté, rudesse, sévérité (6 occurrences)

Le bouc expiatoire - au delà du voile

«15 Il égorgera le bouc expiatoire pour le peuple, et il en portera le sang **au delà du voile**. Il fera avec ce sang comme il a fait avec le sang du taureau, il en fera l'aspersion sur le propitiatoire et devant le propitiatoire.

16 C'est ainsi qu'il fera l'expiation pour le sanctuaire à cause des impuretés des enfants d'Israël et de toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché. Il fera de même pour la tente d'assignation, qui est avec eux au milieu de leurs impuretés. 17 Il n'y aura personne dans la tente d'assignation lorsqu'il entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte. Il fera l'expiation pour lui et pour sa maison, et pour toute l'assemblée d'Israël. 18 En sortant, il ira vers l'autel qui est devant l'Éternel, et il fera l'expiation pour l'autel; il prendra du sang du taureau et du bouc, et il en mettra sur les cornes de l'autel tout autour. 19 Il fera avec son doigt sept fois l'aspersion du sang sur l'autel; il le purifiera et le sanctifiera, à cause des impuretés des enfants d'Israël.

20 Lorsqu'il aura achevé de faire l'expiation pour le sanctuaire, pour la tente d'assignation et pour l'autel, il fera approcher le bouc vivant. 21 Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché; il les mettra sur la tête du bouc, puis il le chassera dans le désert, à l'aide d'un homme qui aura cette charge. 22 Le bouc emportera sur lui toutes leurs iniquités dans une terre désolée; il sera chassé dans le désert.

23 Aaron entrera dans la tente d'assignation; il quittera les vêtements de lin qu'il avait mis en entrant dans le sanctuaire, et il les déposera là. 24 Il lavera son corps avec de l'eau dans un lieu saint, et reprendra ses vêtements. Puis il sortira, offrira son holocauste et l'holocauste du peuple, et fera l'expiation pour lui et pour le peuple. 25 Il brûlera sur l'autel la graisse de la victime expiatoire. 26 Celui qui aura chassé le bouc pour Azazel lavera ses vêtements, et lavera son corps dans l'eau; après cela, il rentrera dans le camp.

27 On emportera hors du camp le taureau expiatoire et le bouc expiatoire dont on a porté le sang dans le sanctuaire pour faire l'expiation, et l'on brûlera au feu leurs peaux, leur chair et leurs excréments. 28 Celui qui les brûlera lavera ses vêtements, et lavera son corps dans l'eau; après cela, il rentrera dans le camp.

29 C'est ici pour vous une loi perpétuelle : au septième mois, le dixième jour du mois, vous humilierez vos âmes, vous ne ferez aucun ouvrage, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. 30 Car en ce jour on fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier : vous serez purifiés de tous vos péchés devant l'Éternel. 31 Ce sera pour vous un sabbat, un jour de repos, et vous humilierez vos âmes. C'est une loi perpétuelle.

32 L'expiation sera faite par le sacrificateur qui a reçu l'onction et qui a été consacré pour succéder à son père dans le sacerdoce; il se revêtira des vêtements de lin, des vêtements sacrés. 33 Il fera l'expiation pour le sanctuaire de sainteté, il fera l'expiation pour la tente d'assignation et pour l'autel, et il fera l'expiation pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée. 34 Ce sera pour vous une loi perpétuelle : il se fera une fois chaque année l'expiation pour les enfants d'Israël, à cause de leurs péchés. On fit ce que l'Éternel avait ordonné à Moïse.» (Lévitique 16:1-34)

Lévitique 17

Interdiction d'offrir un sacrifice en dehors du Temple (Lév 17,4.)

Prescription de recouvrir le sang de terre, après immolation (Lév 17,13.)

«1 L'Éternel parla à Moïse, et dit : 2 Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et tu leur diras : Voici ce que l'Éternel a ordonné. 3 Si un homme de la maison d'Israël égorge dans le camp ou hors du camp un boeuf, un agneau ou une chèvre, 4 et ne l'amène pas à l'entrée de la tente d'assignation, pour en faire une offrande à l'Éternel devant le tabernacle de l'Éternel, le sang sera imputé à cet homme; il a répandu le sang, cet homme-là sera retranché du milieu de son peuple. 5 C'est afin que les enfants d'Israël, au lieu de sacrifier leurs victimes dans les champs, les amènent au sacrificateur, devant l'Éternel, à l'entrée de la tente d'assignation, et qu'ils les offrent à l'Éternel en sacrifices d'actions de grâces. 6 Le sacrificateur en répandra le sang sur l'autel de l'Éternel, à l'entrée de la tente d'assignation; et il brûlera la graisse, qui sera d'une agréable odeur à l'Éternel. 7 Ils n'offriront plus leurs sacrifices aux boucs, avec lesquels ils se prostituent. Ce sera une loi perpétuelle pour eux et pour leurs descendants. 8 Tu leur diras donc: Si un homme de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux offre un holocauste ou une victime, 9 et ne l'amène pas à l'entrée de la tente d'assignation, pour l'offrir en sacrifice à l'Éternel, cet homme-là sera retranché de son peuple.

10 Si un homme de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux mange du sang d'une espèce quelconque, je tournerai ma face contre celui qui mange le sang, et je le retrancherai du milieu de son peuple. 11 Car l'âme de la chair est dans le sang. Je vous l'ai donné sur l'autel, afin qu'il servît d'expiation pour vos âmes, car c'est par l'âme que le sang fait l'expiation. 12 C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Personne d'entre

vous ne mangera du sang, et l'étranger qui séjourne au milieu de vous ne mangera pas du sang. 13 Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et le couvrira de poussière. 14 Car l'âme de toute chair, c'est son sang, qui est en elle. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez le sang d'aucune chair; car l'âme de toute chair, c'est son sang : quiconque en mangera sera retranché.

15 Toute personne, indigène ou étrangère, qui mangera d'une bête morte ou déchirée, lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impure jusqu'au soir; puis elle sera pure.

16 Si elle ne lave pas ses vêtements, et ne lave pas son corps, elle portera la peine de sa faute.» (Lévitique 17:1-16)

Lévitique 18:1-30

C'est dans ce chapitre au verset 4 et 5 qu'on va voir que ce n'est plus la «Torah» qui va régler les choses mais ce sont les «houqim» et les «mishpatim». Et ces lois sont précédées du *Aleph-Tav*.

<p>ד אֶת־מִשְׁפָּטֵי תַעֲשׂוּ וְאֶת־חֻקֹּתַי תִּשְׁמְרוּ לֵלֶכֶת בָּהֶם אֲנִי יְהוָה אֱלֹהֵיכֶם:</p>	<p>Eth mishpataï taasou veeth houqotai tishmerou lalekhet bahem aniy YHVH eloheikhem</p>	<p>«4 C'est à mes statuts eth mishpataï) que vous devez obéir, ce sont mes lois veeth houqotai) que vous respecterez dans votre conduite: c'est moi, l'Éternel, qui suis votre Dieu.</p>
<p>ה וּשְׁמַרְתֶּם אֶת־ חֻקֹּתַי וְאֶת־מִשְׁפָּטֵי אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה אִתְּכֶם הָאָדָם וְחֵי בָהֶם אֲנִי יְהוָה: ס</p>	<p>oushmarttem eth houqotai veeth mishpataï asher yaaseh otam haadam vahai bahem aniy YHVH</p>	<p>5 Vous observerez donc mes lois et mes statuts, parce que l'homme qui les pratique obtient, par eux, la vie: je suis l'Éternel.</p>

Ces lois qui nous semblent «logiques», ne le sont pas pour autant pour certains. Même dans les communautés juives, dans certaines synagogues, on prêche que les choses ne sont pas si évidentes que ça et on se base pour l'affirmer sur des interprétations des textes pour affirmer que Abraham, Moïse et d'autres patriarches étaient incestueux. Ces lois, si elles sont un rappel de la «raison logique» sont quand même données, non pour nous approcher de Dieu comme nous l'impose la «Torah» mais pour bâtir une famille, une maison, un peuple.

Interdiction de découvrir la nudité d'une parente	Lév 18,6
Interdiction de découvrir la nudité de son père	Lév 18,7
Interdiction de découvrir la nudité de sa mère	Lév 18,7

Interdiction de découvrir la nudité de la femme de son père	Lév 18,8
Interdiction de découvrir la nudité de sa sœur	Lév 18,9
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de son fils	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de sa fille	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de sa fille	Lév 18,10
Interdiction de découvrir la nudité de la fille de la femme de son père	Lév 18,11
Interdiction de découvrir la nudité de la sœur de son père	Lév 18,12
Interdiction de découvrir la nudité de la sœur de sa mère	Lév 18,13
Interdiction de découvrir la nudité du frère de son père	Lév 18,14
Interdiction de découvrir la nudité de la femme du frère de son père	Lév 18,14
Interdiction de découvrir la nudité de sa bru	Lév 18,15
Interdiction de découvrir la nudité de la femme de son frère	Lév 18,16
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et sa fille	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et de la fille du fils de celle-ci	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité d'une femme et de la fille de la fille de celle-ci	Lév 18,17
Interdiction de découvrir la nudité de deux sœurs, tant qu'elles sont toutes deux vivantes	Lév 18,18
Interdiction d'avoir des relations intimes avec une femme nidda	Lév 18,19
Interdiction de se livrer au culte de Molekh (Moloc)	Lév 18,21
Interdiction d'avoir des relations homosexuelles masculines	Lév 18,22
Interdiction de s'accoupler avec une bête	Lév 18,23
Interdiction de l'accouplement d'une bête avec une femme	Lév 18,23

«1 L'Éternel parla à Moïse, et dit : 2 Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Je suis l'Éternel, votre Dieu. 3 Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte où vous avez habité, et vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays de Canaan où je vous mène : vous ne suivrez point leurs usages. 4 **Vous pratiquerez mes ordonnances, et vous observerez mes lois : vous les suivrez. Je suis l'Éternel, votre Dieu.** 5 **Vous observerez mes lois et mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Éternel.**

6 Nul de vous ne s'approchera de sa parente, pour découvrir sa nudité. Je suis l'Éternel. 7 Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère. C'est ta mère : tu ne découvriras point sa nudité. 8 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père. C'est la nudité de ton père.

9 Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou née hors de la maison. 10 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille. Car c'est ta nudité. 11 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père. C'est ta sœur.

12 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père. C'est la proche parente de ton père. 13 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère. Car c'est la proche parente de ta mère. 14 Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père. Tu ne t'approcheras point de sa femme. C'est ta tante. 15 Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille. C'est la femme de ton fils : tu ne découvriras point sa nudité. 16 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère. C'est la nudité de ton frère.

17 Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille. Tu ne prendras point la fille

de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité. Ce sont tes proches parentes : c'est un crime. 18 Tu ne prendras point la sœur de ta femme, pour exciter une rivalité, en découvrant sa nudité à côté de ta femme pendant sa vie.

19 Tu ne t'approcheras point d'une femme pendant son impureté menstruelle, pour découvrir sa nudité. 20 Tu n'auras point commerce avec la femme de ton prochain, pour te souiller avec elle.

21 Tu ne livreras aucun de tes enfants pour le faire passer à Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel. 22 Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination.

La Torah ne normalise¹¹ pas du tout le péché quel qu'il soit car il est considéré comme 8441 tow'evah ou to'evah תועבה ou תעבה un nom féminin qui signifie : *abomination, chose abominable, objet d'horreur* ; (117 occurrences) : *une chose dégoûtante, abomination, abominable soit dans le sens rituel (de nourriture impure, idoles, mariages étrangers), soit dans le sens moral (de méchanceté etc)*. La Torah ne laisse aucun doute possible, aucune échappatoire à ce que les hommes considèrent comme une «maladie», ou du moins tout sauf le péché. Ici cette *toevah* est pire que le péché. Ce mot vient de la racine primaire 8581 ta'av תעב : avoir en abomination, abominable, avoir horreur, en horreur, abhorrer, détester, dédaigner, avoir déshonoré, être abominable ; (22 occurrences), faire d'une façon abominable.

Ceux qui pensent que l'homosexualité n'est qu'une maladie ou une erreur, ils verraient qu'une seule lettre différencie l'abomination de l'erreur : l'abomination se dit «taav» (avec à la fin la lettre Veth) et l'erreur se dit «taah» avec la lettre «Hé»; l'erreur se dit 8582 ta'ah תעה une racine primaire qui parle de *errer, ségarer, se tromper, être errant, s'écarter, chanceler, être troublé, avoir des vertiges, trompeur, se disperser, se détourner*.

L'homosexualité n'a qu'une seule et même origine : elle démoniaque. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant de trouver dans les ancêtres jusqu'à 4 générations des personnes qui pratiquaient l'occultisme ou l'un des péchés d'abomination de *Deutéronome 18:9-14* «9 Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations תועבת de ces nations-là. 10 Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, 11 d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. 12 Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. 13 Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. 14 Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins; mais à toi, l'Éternel, ton Dieu, ne le permet pas.»

Il n'y a donc aucune alternative, aucune possibilité pour un homosexuel d'essayer de corrompre les textes de la Torah pour les faire valider à sa sauce. Mais comme pour tous péchés, Dieu a mis un choix devant tout homme : le bien et le mal, avec à la clef le bonheur

11 Le verbe transitif «normaliser» quelque chose c'est rendre quelque chose de «normal», c'est soumettre une production à des normes afin de le standardiser, afin de le faire devenir ou redevenir «normal».

et le malheur. L'exemple pour un fumeur qui se confierait p.ex. serait de lui dire : «*ok, tu fumes, tu es libre de faire ce que tu veux, mais saches ce qui t'attend : la mort*». **Il n'est donc pas question pour un croyant d'interdire de pécher.** Là où la Kehilah se doit d'intervenir c'est dans le cadre des responsabilités accordées aux serviteurs et aux diacres qui sont des modèles pour l'ensemble de la Communauté.

« 23 Tu ne coucheras point avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera point d'une bête, pour se prostituer à elle. C'est une confusion. 24 Ne vous souillez par aucune de ces choses, car c'est par toutes ces choses que se sont souillées les nations que je vais chasser devant vous. 25 Le pays en a été souillé; je punirai son iniquité, et le pays vomira ses habitants. 26 Vous observerez donc mes lois et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. 27 Car ce sont là toutes les abominations qu'ont commises les hommes du pays, qui y ont été avant vous; et le pays en a été souillé. 28 Prenez garde que le pays ne vous vomisse, si vous le souillez, comme il aura vomi les nations qui y étaient avant vous. 29 Car tous ceux qui commettront quelqu'une de ces abominations seront retranchés du milieu de leur peuple. 30 Vous observerez mes commandements, et vous ne pratiquerez aucun des usages abominables qui se pratiquaient avant vous, vous ne vous en souillerez pas. Je suis l'Éternel, votre Dieu.» (Lévitique 18:1-30)

Haftarah Aharéi Mot

Amos 9.7 à 15

Dans ce chapitre 9 d'Amos, l'Éternel promet des bénédictions après un nettoyage drastique au sein de son peuple. Le premier verset, Dieu fait dire par le prophète Amos qu'Israël n'est pas différent des autres nations du monde. On pourrait y voir ici l'annonce prophétique du sauvetage des éthiopiens en 1984 où Dieu parle de les faire sortir de leurs pays respectifs.

Israël était esclave en Egypte, les éthiopiens l'étaient dans leur pays, les Philistins semblaient avoir été esclaves à Caphtor et les Syriens à Kir.

הַלֹּואַ כְּבָנֵי כְּשִׂיִם אֲתֵם לִי בְנֵי יִשְׂרָאֵל נְאֻם- יְהוָה הַלֹּואַ אֶת-יִשְׂרָאֵל הֶעֱלִיתִי מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם וּפְלִשְׁתִּיִּים מִכַּפְתּוֹר וְאַרְם מִקִּיֵּר:	Halo khivené khoushiyyim attem liy benéi yisraël neoum Yehvah halo et Yisraël heeléitiy meeretz mitsraïm oufelishttiyyim mikaftor vaaram miqqiyr	N'êtes-vous pas pour moi comme les enfants des Éthiopiens, enfants d'Israël? dit l'Éternel. N'ai-je pas fait sortir Israël du pays d'Égypte, comme les Philistins de Caphtor et les Syriens de Kir? (Amos 9.7)
--	---	--

Le Livre des Actes semble montrer que l'Éthiopie a toujours eu une place dans le cœur de

Dieu : Actes 8:26-28 «26 Un ange du Seigneur s'adressa à Philippe et lui dit : Lève-toi, pars en direction du sud, prends la route qui descend de Jérusalem à Gaza, celle qui est déserte. 27 Il se leva immédiatement et se mit en route. Et voici qu'il rencontra un haut dignitaire éthiopien, administrateur des biens de Candace, reine d'Ethiopie. Cet homme était venu à Jérusalem pour adorer Dieu. 28 Il était sur le chemin du retour, et, assis dans son char, il lisait à haute voix un passage du prophète Esaïe.»

Mais il n'y a pas que l'Ethiopie : tous les hommes que Dieu a créés, sont chers à son cœur. Autant les Syriens libérés de «Kir» que les «immigrants» (Philistins) qui ont été libérés de Crète (Caphtor). Caphtor ou Kaphtor (כַּפְתּוֹר en hébreu), un lieu mentionné dans la Bible et ses commentaires. Ses habitants sont appelés les « Caphtorim » ou « Caphtorites ». Ils apparaissent dans le Livre de la Genèse (10:13-14) parmi les descendants des Égyptiens : « Mitsraïm engendra les Ludim, les Ananim, les Lehabim, les Naphtuhim, les Patrusim, les Casluhim, d'où sont sortis les Philistins, et les Caphtorim ».

Le nom de « Caphtor » figure également dans des vestiges situés en Égypte ou en divers endroits comme Ougarit ou Mari. La tradition juive situe Caphtor dans les environs de Péluse, tandis que d'autres sources évoquent la Cilicie, Chypre ou la Crète. Les Caphtorites font partie des « Peuples de la mer » et sont assimilables aux Philistins.

3730 kaphtor כַּפְתּוֹר ou kaphtowr כַּפְתּוֹר vient probablement d'une racine du sens d'encercler ; nom masc. : pomme, seuil, bulbe, chapiteau, haut d'un pilier, nœud, bouton. Mais ce qui est intéressant ici de noter c'est pas tellement qui ils sont mais d'où ils viennent. Tous ont été arrachés du joug égyptien, c'est-à-dire qu'ils ont tous été un jour sous la domination de l'esprit de l'Égypte du péché et que Dieu les a délivrés de Satan. Ce passage démontre assez nettement le salut par grâce des nations païennes par l'alliance en Yeshoua. Voilà que Dieu dit à son peuple : «vous n'êtes pas différents des nations, Je veux sauver les nations, ces hommes que j'ai faits». Bien sûr au départ, comme les personnes qu'il avait invitées aux noces de son fils (Matthieu 22) ont rejeté son invitation, le Maître des Noces va inviter tous ceux qu'Il trouvera sur les chemins :

[Psaumes 86 : 9](#) «Toutes les nations que tu as faites viendront se prosterner devant ta face, Seigneur, et rendre gloire à ton nom.»

Il est question bien sûr de la rédemption des nations à partir de Antioche où le salut a été annoncé à toutes les nations, c'est-à-dire aux «bons» comme aux «méchants» :

[Matthieu 22:10](#) «Ces serviteurs allèrent dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, **méchants et bons**, et la salle des noces fut pleine de convives.»

[Matthieu 5:45](#) «afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux; car **il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons**, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.»

Et la suite de Amos 7 :

Jugement et châtiment

«8 Voici, le Seigneur, l'Éternel, a les yeux sur le royaume coupable. Je le détruirai de dessus la face de la terre; Toutefois je ne détruirai pas entièrement la maison de Jacob, dit l'Éternel.

9 Car voici, je donnerai mes ordres, et je secouerai la maison d'Israël parmi toutes les nations, comme on secoue avec le crible, sans qu'il tombe à terre un seul grain. 10 Tous les pécheurs de mon peuple mourront par l'épée, ceux qui disent : Le malheur n'approchera pas, ne nous atteindra pas.

Promesse de restauration

«11 En ce temps-là, je relèverai de sa chute la maison de David, J'en réparerai les brèches, j'en redresserai les ruines, et je la rebâtirai comme elle était autrefois, 12 Afin qu'ils possèdent le reste d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit l'Éternel, qui accomplira ces choses.

13 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où le laboureur suivra de près le moissonneur, et celui qui foule le raisin celui qui répand la semence, où le moût ruissellera des montagnes et coulera de toutes les collines.»

Résurrection du pays

La parasha qui est nommée «**Aharéi Mot**» nous parle de la *résurrection de Yeshoua*. La haftarah qui suit commence par nous parler de la *résurrection d'Israël* :

«14 Je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël (**résurrection du peuple**); Ils rebâtiront les villes dévastées et les habiteront (**résurrection du pays**), ils planteront des vignes et en boiront le vin, ils établiront des jardins et en mangeront les fruits (**résurrection de la terre**). 15 Je les planterai dans leur pays, et ils ne seront plus arrachés du pays que je leur ai donné, dit L'Éternel, ton Dieu.»



Ézéchiel 22.1 à 22

1 La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : 2 Et toi, fils de l'homme, jugeras-tu, jugeras-tu la ville sanguinaire ? Fais-lui connaître toutes ses abominations !

3 Tu diras : Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Ville qui répands le sang au milieu de toi, pour que ton jour arrive, et qui te fais des idoles pour te souiller ! 4 Tu es coupable à cause du sang que tu as répandu, et tu t'es souillée par les idoles que tu as faites. Tu as ainsi avancé tes jours, et tu es parvenue au terme de tes années. C'est pourquoi je te rends un objet d'opprobre pour les nations et de moquerie pour tous les pays. 5 Ceux qui sont près et ceux qui sont au loin se moqueront de toi, qui es souillée de réputation et pleine de trouble. 6 Voici, au dedans de toi, tous les princes d'Israël usent de leur force pour répandre le sang; 7 au dedans de toi, l'on méprise père et mère, on maltraite l'étranger, on opprime l'orphelin et la veuve. 8 Tu dédaignes mes sanctuaires, tu profanes mes sabbats. 9 Il y a chez toi des

calomniateurs pour répandre le sang; chez toi, l'on mange sur les montagnes; on commet le crime dans ton sein. 10 Au milieu de toi, on découvre la nudité du père; au milieu de toi, on fait violence à la femme pendant son impureté. 11 Au milieu de toi, chacun se livre à des abominations avec la femme de son prochain, chacun se souille par l'inceste avec sa belle-fille, chacun déshonore sa sœur, fille de son père. 12 Chez toi, l'on reçoit des présents pour répandre le sang : tu exiges un intérêt et une usure, tu dépouilles ton prochain par la violence, et moi, tu m'oublies, dit le Seigneur, l'Éternel.

13 Voici, je frappe des mains à cause de la cupidité que tu as eue, et du sang qui a été répandu au milieu de toi. 14 Ton cœur sera-t-il ferme, tes mains auront-elles de la force dans les jours où j'agirai contre toi? Moi, l'Éternel, j'ai parlé, et j'agirai. 15 Je te disperserai parmi les nations, je te répandrai en divers pays, et je ferai disparaître ton impureté du milieu de toi. 16 Tu seras souillée par toi-même aux yeux des nations, et tu sauras que je suis l'Éternel.

17 La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots :

בְּנֵי-אָדָם הַיּוֹלֵי בֵּית- יִשְׂרָאֵל לְסוּג כְּלָם נְחֹשֶׁת וּבְדִיל וּבְרָזַל וְעוֹפֶרֶת בְּתוֹךְ כּוּר סִיּוּם כֶּסֶף הַיּוֹ: ס	Ben Adam, hayou-liy beth israël lesoug koullam nehoshet ouvdiyl ouvarzel veopheret betokh kour sigiyim keseph hayou	18 Fils de l'homme, la maison d'Israël est devenue pour moi comme des scories; ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer, du plomb, dans le creuset; ce sont des scories d'argent.
---	---	--

Des scories : un cœur «fermé»

La maison d'Israël est devenue comme des scories, c'est-à-dire «des résidus solides provenant de la fusion de minerais métalliques, de la combustion de la houille» : Les scories sont ce qui reste après fusion. Le mot לְסוּג «lesoug» LE+SOUG signifie plusieurs choses :

1. «déplacement vers l'arrière» «scories» 5509 siyg סִיּוּם ou souwg סוּג vient de 5472 dans le sens de rebut n. m. scories, écume, déplacement en arrière ou au loin, scories (usuellement d'argent), écume des métaux, vil métal, alliage.

Proverbes 25 : 4 «Ote de l'argent les scories (siyg סִיּוּם), et il en sortira un vase pour le fondeur.»

Proverbes 26 : 23 «Comme des scories (siyg סִיּוּם) d'argent appliquées sur un vase de terre, Ainsi sont des lèvres brûlantes et un coeur mauvais.»

Esaïe 1 : 22 «Ton argent s'est changé en scories (siyg סִיּוּם), Ton vin a été coupé d'eau.»

2. «vers l'éloignement», «vers l'apostasie» 5472 souwg סוּג une racine primaire qui signifie reculer, se détourner, s'égarer, s'éloigner, se retirer, bouger, aller, retourner, revenir sur ses pas, Qal : apostasier.

Psaumes 53 : 3 (53. 4) «Tous sont égarés (souwg סוּג), tous sont pervertis; Il n'en est aucun qui fasse le bien, Pas même un seul.»

Psaumes 70 : 3 (70. 3) «Qu'ils soient honteux et confus, ceux qui en veulent à ma vie ! Qu'ils reculent (souwg סוּג) et rougissent, ceux qui désirent ma perte !»



3. «vers le rétrécissement» 5473 souwg סוּג est une racine primaire (probablement identique à 5472 à travers l'idée de rétrécissement par une haie «entouré» (Cant 7.3), clôturer, enclore, clos. Cantique des cantiques 7 : 2 (7. 3) «Ton sein est une coupe arrondie, Où le vin parfumé ne manque pas; Ton corps est un tas de froment, Entouré (souwg סוּג) de lis.»

4. «barricader» 5462 sagar סָגַר Une autre racine primaire : fermer, refermer, fermer la porte, enfermer, livrer, stérile, barricader, abandonner, saisir, javelot, (or) pur.

Genèse 2 : 21 «Alors l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit; il prit une de ses côtes, et referma (Sagar) la chair à sa place.»

Genèse 7 : 16 «Il en entra, mâle et femelle, de toute chair, comme Dieu l'avait ordonné à Noé. Puis l'Éternel ferma la porte sur lui (Sagar).»

Josué 6 : 1 «Jéricho était fermée (Sagar) et barricadée (Sagar) devant les enfants d'Israël. Personne ne sortait, et personne n'entrait.»

La suite :

19 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Parce que vous êtes tous devenus comme des scories, voici, je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem.

«20 Comme on rassemble l'argent, l'airain (נְחֹשֶׁת airain, luxure, prostitution), le fer, le plomb et l'étain, dans le creuset, et qu'on souffle le feu pour les fondre, ainsi je vous rassemblerai dans ma colère et dans ma fureur, et je vous mettrai au creuset pour vous fondre.

21 Je vous rassemblerai, et je soufflerai contre vous avec le feu de ma fureur; et vous serez fondus au milieu de Jérusalem. 22 Comme l'argent fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus au milieu d'elle. Et vous saurez que moi, l'Éternel, j'ai répandu ma fureur sur vous.»

L'étain

913 bediyl בְּדִיל

Ce mot est parfois assimilé au plomb: il vient de 914; n m étain
Esaïe 1 : 25 «Je porterai ma main sur toi, Je fondrai tes scories, comme avec de la potasse, et j'enlèverai toutes tes parcelles de plomb (Bediyl).»



914 badal בַּדַּל

badal est une racine primaire que l'on va souvent retrouver car Dieu sépare souvent les choses et les hommes : *séparer, distinguer, distinction, choisir, se rendre, mettre à part, éloigné, exclu, ...* ; (42 occurrences) : *diviser, séparer, couper, mettre à part, faire une différence*

Genèse 1 : 4 «Dieu vit que la lumière était bonne; et Dieu sépara (Badal) la lumière d'avec les ténèbres.»

Genèse 1 : 6 «Dieu dit : Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare (Badal) les eaux d'avec les eaux.»

Genèse 1 : 7 «Et Dieu fit l'étendue, et il sépara (Badal) les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus de l'étendue. Et cela fut ainsi.»

On va d'ailleurs retrouver ce verbe dans la «havdallah» du verbe «leavdil». La havdallah c'est la cérémonie à shabbat où on marque la différence de façon concrète en allumant des bougies du shabbat le vendredi soir ou en éteignant ces bougies à la fin du shabbat samedi soir.



Le plomb

Le plomb est connu pour être l'un des matériaux les plus lourds. C'est peut-être un clin d'œil de Dieu par rapport à tout ce qui touche à la «gloire» : le poids.

Exode 15 : 10 «Tu as soufflé de ton haleine : La mer les a couverts; Ils se sont enfoncés comme du plomb ('Owphereth), dans la profondeur des eaux.»

Et pourtant malgré le poids de la poussière de la terre/plomb, la Parole de Dieu va l'assimiler à rien de moins que de la poussière insignifiante.

5777 owphereth ou ophereth עֹפֶרֶת ou עֲפָרָת
vient de 6080 ; nom masc. plomb.

6080 aphar עֲפָרָה une racine primaire : du sens soit d'être gris ou peut-être mieux de pulvériser, utilisé seulement comme dénominatif venant de 6083, être épousseté ; faire voler : un seul verset dans la Bible nous parle de ça :

2 Samuel 16 : 13 «David et ses gens continuèrent leur chemin. Et Schimeï marchait sur le flanc de la montagne près de David, et, en marchant, il maudissait, il jetait des pierres contre lui, il faisait voler ('Aphar) la poussière.»

6083 aphar עֲפָרָה
vient de 6080 ; n m

poussière, poudre, mortier, cendre, terre, décombres, terreux, sol ; (110 occurrences).

--> terre sèche, poussière, poudre, cendres, terre, sol, mortier, rebuts.

--> débris, mortier, minéral.

Psaume 32

1 De David. Cantique. Heureux celui à qui la transgression est remise, à qui le péché est pardonné !

2 Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas d'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !

3 Tant que je me suis tu, mes os se consumaient, Je gémissais toute la journée; 4 Car nuit et jour ta main s'appesantissait sur moi, ma vigueur n'était plus que sécheresse, comme celle de l'été.-Pause.

5 Je t'ai fait connaître mon péché, je n'ai pas caché mon iniquité; J'ai dit : J'avouerai mes transgressions à l'Éternel ! Et tu as effacé la peine de mon péché.-Pause.

6 Qu'ainsi tout homme pieux te prie au temps convenable ! Si de grandes eaux débordent, elles ne l'atteindront nullement.

7 Tu es un asile pour moi, tu me garantis de la détresse, Tu m'entoures de chants de délivrance.-Pause.

8 Je t'instruirai et te montrerai la voie que tu dois suivre; Je te conseillerai, j'aurai le regard sur toi. 9 Ne soyez pas comme un cheval ou un mulet sans intelligence; On les bride avec un frein et un mors, dont on les pare, afin qu'ils ne s'approchent point de toi.

10 Beaucoup de douleurs sont la part du méchant, Mais celui qui se confie en l'Éternel est environné de sa grâce. 11 Justes, réjouissez-vous en l'Éternel et soyez dans l'allégresse ! Poussez des cris de joie, vous tous qui êtes droits de coeur !

Brit Hadasha Marc 2.1-14

1 Quelques jours après, Yeshoua revint à Kfar-Naoum. On apprit qu'il était à la maison, 2 et il s'assembla un si grand nombre de personnes que l'espace devant la porte ne pouvait plus les contenir. Il leur annonçait la parole.

3 Des gens vinrent à lui, amenant un paralytique porté par quatre hommes. 4 Comme ils ne pouvaient l'aborder, à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison où il était, et ils descendirent par cette ouverture le lit sur lequel le paralytique était couché. 5 Yeshoua, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon enfant, tes péchés sont pardonnés. 6 Il y avait là quelques scribes,



qui étaient assis, et qui se disaient au dedans d'eux : 7 Comment cet homme parle-t-il ainsi ? Il blasphème. Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul ? 8 Yeshoua, ayant aussitôt connu par son esprit ce qu'ils pensaient au dedans d'eux, leur dit : Pourquoi avez-vous de telles pensées dans vos cœurs ? 9 Lequel est le plus aisé, de dire au paralytique : Tes péchés sont pardonnés, ou de dire : Lève-toi, prends ton lit, et marche ? 10 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés : 11 Je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton lit, et va dans ta maison. 12 Et, à l'instant, il se leva, prit son lit, et sortit en présence de tout le monde, de sorte qu'ils étaient tous dans l'étonnement et glorifiaient Dieu, disant : Nous n'avons jamais rien vu de pareil.



13 Yeshoua sortit de nouveau du côté de la mer. Toute la foule venait à lui, et il les enseignait. 14 En passant, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des péages. Il lui dit : Suis-moi. Lévi se leva, et le suivit.

Romains 3:19-28

19 Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. 20 Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché.

21 Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, 22 justice de Dieu par la foi en Yeshoua-Mashia'h pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. 23 Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; 24 et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Yeshoua-Mashia'h . 25 C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, 26 de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Yeshoua.

27 Où donc est le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi. 28 Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

Romains 9:30->10-13

30 Que dirons-nous donc ? Les goïm, qui ne cherchaient pas la justice, ont obtenu la justice, la justice qui vient de la foi, 31 tandis qu'Israël, qui cherchait une loi de justice, n'est pas parvenu à cette loi. 32 Pourquoi ? Parce qu'Israël l'a cherchée, non par la foi, mais comme provenant des œuvres. Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, 33 selon qu'il est écrit : Voici, je mets en Tsion une pierre d'achoppement et un rocher de scandale, et celui

qui croit en lui ne sera point confus.

1 Frères, le vœu de mon cœur et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. 2 Je leur rends le témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais sans intelligence : 3 ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu; 4 car Mashia'h est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient.

5 En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles. 6 Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi : Ne dis pas en ton cœur : Qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Mashia'h ; 7 ou : Qui descendra dans l'abîme ? c'est faire remonter Mashia'h d'entre les morts. 8 Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. Or, c'est la parole de la foi, que nous prêchons. 9 Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Yeshoua, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. 10 Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, 11 selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus.

12 Il n'y a aucune différence, en effet, entre le Juif et le Grec, puisqu'ils ont tous un même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent. 13 Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

1 Cor 5:1-13

1 On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les goïm; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. 2 Et vous êtes enflés d'orgueil ! Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous ! 3 Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. 4 Au nom du Seigneur Yeshoua, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Yeshoua, 5 qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Yeshoua.

6 C'est bien à tort que vous vous glorifiez. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ? 7 Faites disparaître le vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle, puisque vous êtes sans levain, car Mashia'h, notre Pâque, a été immolé. 8 Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, non avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec les pains sans levain de la pureté et de la vérité.

9 Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir des relations avec les impudiques,- 10 non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres; autrement, il vous faudrait sortir du monde. 11 Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme. 12 Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? 13 Pour ceux du dehors, Dieu les juge. Otez le méchant du milieu de vous.

2 Cor 2:1-11

1 Je résolu donc en moi-même de ne pas retourner chez vous dans la tristesse. 2 Car si je vous attriste, qui peut me réjouir, sinon celui qui est attristé par moi ? 3 J'ai écrit comme je l'ai fait pour ne pas éprouver, à mon arrivée, de la tristesse de la part de ceux qui devaient me donner de la joie, ayant en vous tous cette confiance que ma joie est la vôtre à tous. 4 C'est dans une grande affliction, le cœur angoissé, et avec beaucoup de larmes, que je vous ai écrit, non pas afin que vous fussiez attristés, mais afin que vous connussiez l'amour extrême que j'ai pour vous.

5 Si quelqu'un a été une cause de tristesse, ce n'est pas moi qu'il a attristé, c'est vous tous, du moins en partie, pour ne rien exagérer. 6 Il suffit pour cet homme du châtement qui lui a été infligé par le plus grand nombre, 7 en sorte que vous devez bien plutôt lui pardonner et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par une tristesse excessive. 8 Je vous exhorte donc à faire acte de charité envers lui; 9 car je vous ai écrit aussi dans le but de connaître, en vous mettant à l'épreuve, si vous êtes obéissants en toutes choses. 10 Or, à qui vous pardonnez, je pardonne aussi; et ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné quelque chose, c'est à cause de vous, en présence de Mashia'h, 11 afin de ne pas laisser à Satan l'avantage sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins.

Gal 3:10-14

10 Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. 11 Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi. 12 Or, la loi ne procède pas de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles. 13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois,- 14 afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Yeshoua le Messie, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.

JM 7:23 -> 10:25

23 De plus, il y a eu des sacrificateurs en grand nombre, parce que la mort les empêchait d'être permanents. 24 Mais lui, parce qu'il demeure éternellement, possède un sacerdoce qui n'est pas transmissible. 25 C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur.

26 Il nous convenait, en effet, d'avoir un souverain sacrificateur comme lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, 27 qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple,-car ceci, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même. 28 En effet, la loi établit souverains sacrificateurs des hommes sujets à la faiblesse; mais la parole du serment qui a été fait après la loi établit le Fils, qui est parfait pour l'éternité.

1 Le point capital de ce qui vient d'être dit, c'est que nous avons un tel souverain sacrificateur, qui s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux, 2 comme ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, qui a été dressé par le Seigneur et non par un homme. 3 Tout souverain sacrificateur est établi pour présenter des offrandes et des sacrifices; d'où il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose à présenter. 4 S'il était sur la terre, il ne serait pas même sacrificateur, puisque là sont ceux qui présentent les offrandes selon la loi 5 lesquels célèbrent un culte, image et ombre des choses célestes, selon que Moïse en fut divinement averti lorsqu'il allait construire le tabernacle : Aie soin, lui fut-il dit, de faire tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne. 6 Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses.

7 En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. 8 Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël: Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, 9 non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte; Car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et moi aussi je ne me suis pas soucié d'eux, dit le Seigneur. 10 Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur esprit, Je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. 11 Aucun n'enseignera plus son concitoyen, ni aucun son frère, en disant : Connais le Seigneur ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux; 12 Parce que je pardonnerai leurs iniquités, et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés. 13 En disant : une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître.

1 La première alliance avait aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire terrestre. 2 Un tabernacle fut, en effet, construit. Dans la partie antérieure, appelée le lieu saint, étaient le chandelier, la table, et les pains de proposition. 3 Derrière le second voile se trouvait la partie du tabernacle appelée le saint des saints, 4 renfermant l'autel d'or pour les parfums, et l'arche de l'alliance, entièrement recouverte d'or. Il y avait dans l'arche un vase d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et les tables de l'alliance. 5 Au-dessus de l'arche étaient les chérubins de la gloire, couvrant de leur ombre le propitiatoire. Ce n'est pas le moment de parler en détail là-dessus. 6 Or, ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs qui font le service entrent en tout temps dans la première partie du tabernacle; 7 et dans la seconde le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple.

8 Le Saint-Esprit montrait par là que le chemin du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait. 9 C'est une figure pour le temps actuel, où l'on présente des offrandes et des sacrifices qui ne peuvent rendre parfait sous le rapport de la conscience celui qui rend ce culte, 10 et qui, avec les aliments, les boissons et les diverses ablutions, étaient des ordonnances charnelles imposées seulement jusqu'à une époque de réformation.

11 Mais Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir; il a traversé le tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-

dire, qui n'est pas de cette création; 12 et il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle. 13 Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre d'une vache, répandue sur ceux qui sont souillés, sanctifient et procurent la pureté de la chair, 14 combien plus le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des oeuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant !

15 Et c'est pour cela qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis. 16 Car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. 17 Un testament, en effet, n'est valable qu'en cas de mort, puisqu'il n'a aucune force tant que le testateur vit. 18 Voilà pourquoi c'est avec du sang que même la première alliance fut inaugurée. 19 Moïse, après avoir prononcé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate, et de l'hysope; et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple, 20 en disant : Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous. 21 Il fit pareillement l'aspersion avec le sang sur le tabernacle et sur tous les ustensiles du culte. 22 Et presque tout, d'après la loi, est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.

23 Il était donc nécessaire, puisque les images des choses qui sont dans les cieux devaient être purifiées de cette manière, que les choses célestes elles-mêmes le fussent par des sacrifices plus excellents que ceux-là. 24 Car Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. 25 Et ce n'est pas pour s'offrir lui-même plusieurs fois qu'il y est entré, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger; 26 autrement, il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde, tandis que maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice.

27 Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement, 28 de même Christ, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra sans péché une seconde fois à ceux qui l'attendent pour leur salut.

1 En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection. 2 Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés ? 3 Mais le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices; 4 car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

5 C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, Mais tu m'as formé un corps; 6 Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. 7 Alors j'ai dit : Voici, je viens Dans le rouleau du livre il est question de moi Pour faire, ô Dieu, ta volonté.

8 Après avoir dit d'abord : Tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, Ni holocaustes ni sacrifices pour le péché ce qu'on offre selon la loi, 9 il dit ensuite : Voici, je

viens Pour faire ta volonté. Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde. 10 C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.

11 Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, 12 lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, 13 attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied. 14 Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. 15 C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi; car, après avoir dit : 16 Voici l'alliance que je ferai avec eux, Après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs coeurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute: 17 Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités.

18 Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché. 19 Ainsi donc, frères, puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire 20 par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair, 21 et puisque nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu, 22 approchons-nous avec un coeur sincère, dans la plénitude de la foi, les coeurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure.

23 Retenons fermement la profession de notre espérance, car celui qui a fait la promesse est fidèle. 24 Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes oeuvres. 25 N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour.

Avertissement

La Bible hébraïque est composée d'un peu moins de 305 000 mots. Ces termes hébreux tirent leur origine du Codex. Pour que le lecteur non juif puisse lire la Bible, chaque mot de la bible a été repris dans un catalogue «Strong», noté avec une classification de 4 chiffres. L'auteur donne pour chaque mot sa ou ses différentes racines trilitères de l'hébreu, c'est-à-dire des racines primaires, secondaires, tertiaires. Mais il faut bien réaliser que «Strong» n'est rien de moins qu'un «outil de traduction» qui a ses faiblesses et qui laisse souvent le chrétien apprenti de l'hébreu sur sa faim et le juif de naissance sur ses gardes. Le sens profond et caché d'un mot est souvent vu au premier regard mais pas toujours. Pour mieux rentrer en profondeur dans le sens d'un mot, il faut parfois s'intéresser à la graphie des consonnes qui le constitue et à son origine proto-sinaïtique, puis descendre de plusieurs niveaux dans les racines. En effet, on sait que les lettres de l'alphabet ont un sens. Chaque lettre a un seul sens puisque le graphisme montre une chose unique dans la nature : le **vav** c'est un clou, le **aleph** c'est une tête de bœuf avec des cornes, etc. Mais on va trouver plusieurs dérivés comme par exemple pour cette lettre **aleph**, « force », « puissance », « chef », etc. C'est l'idée sous-jacente qui est importante et pas uniquement le mot traduit sinon on va arriver à de l'interprétation parfois même farfelue.

Certains analysent les valeurs numériques des mots et aussi le nombre de leur occurrences. Mais rien ne surpasse la vraie recherche : la première apparition d'un mot qui révèle à lui seul aussi d'autres secrets et surtout avant toutes choses, la comparaison des textes eux-même. On peut prendre comme exemple la lettre « réceptacle », **kaph** כַּף qui représente la main (prête à recevoir la bénédiction), une coupe, une tasse, une poignée mais «Strong» nous donne comme autres mots dérivés, **patte creux, branche, fronde, travail, commettre, exposer, la plante du pied, l'emboîture**. Une rapide inspection textuelle va immédiatement révéler le nœud du «**problème**» de cette «plante du pied» avec le passage de Genèse 8 : 9 « Mais la colombe ne trouva aucun lieu pour poser la plante (**kaph**) de son pied,

לְכַף־רֶגְלָהּ «lekaph regalah». La colombe ne possède pas des pieds en forme de main, par contre la courbure pour le serrage de sa patte sur une branche révèle comment cette lettre **kaph** symbolise la main de l'homme qui va serrer de toute ses forces le don reçu de Dieu sans le lâcher.

Selon le lexique biblique¹, *l'outil de recherche du lexique hébreu suivant permet la recherche d'un strong hébreu, c'est-à-dire un numéro universel utilisé par tous les lexiques bibliques, d'un mot hébreu ou d'un mot français de l'ancien testament.*

Les textes originaux permettent de retrouver le vrai sens des mots employés. En effet, dans la Bible hébraïque par exemple, les scribes n'altéraient aucun texte, même lorsqu'ils supposaient qu'il avait été incorrectement copié. Ils notaient plutôt dans la marge le texte qu'ils pensaient qu'il aurait fallu écrire.

Les textes originaux permettent de dire que le nouveau testament fut écrit en araméen puis traduit en grec. La principale raison de cette traduction fut l'importante place de la langue grecque comme langue universelle de l'époque, un peu comme l'anglais de nos jours.

Pourquoi le lexique hébreu se sert des strongs hébreux?

1 <http://www.lexique-biblique.com/lexiques/hebreu/>

Les livres de l'Ancien Testament ont été écrits en Hébreu et araméen puis traduit de l'Hébreu au français. La traduction des textes bibliques manque souvent de fidélité et de «relief» par rapport aux textes originaux, ce qui parfois nous donne quelques difficultés pour bien interpréter la Parole de Dieu. Aussi, ceux qui ont l'habitude d'étudier la Bible en profondeur savent qu'il est important de pouvoir avoir accès aux textes bibliques originaux pour mieux comprendre et interpréter un passage biblique. Cependant, apprendre l'hébreu représente un lourd investissement, qui de plus n'est pas donné à tout le monde, il faut le souligner. C'est pour cela qu'un théologien du 19ème siècle nommé James Strong, nous a facilités la tâche, en remarquant tout simplement que les mots de l'AT et du NT sont immuables et qu'il suffisait de les classer par ordre alphabétique dans chaque langue originale et d'y associer à côté un numéro dans l'ordre croissant : Ceci a donné tout simplement les mots codés Strongs Hébreux pour l'Ancien et Strongs Grecs pour le Nouveau Testament. Lui et une centaine de ses collaborateurs après un travail fastidieux, ont sorti un ouvrage de référence à la fin du 19^{ème} siècle (The Strong's Exhaustive Concordance of the Bible) avec un numéro Strong à côté de chaque mot qui correspond à mot que l'on trouve dans le texte original. Ceci évite quand on a un tel ouvrage de devoir connaître l'hébreu ou le grec.

La «Parasha» פְּרָשָׁה et «Haftarah» הַפְּטָרָה

La Parasha de la semaine (hébreu : פרשת השבוע Parashat Hashavoua) est la portion hebdomadaire de la Torah lue publiquement par les Juifs lors de chaque Shabbat, de façon à lire les 5 livres du Pentateuque (la Torah) entre la période de Sim'hat Torah (Shemini Haatseret) d'une année à l'autre. Le découpage en «parashiyot» n'apparaît pas dans le texte original du Sefer Torah. La Torah elle-même ne prescrit de lecture publique que celle du Haqhel (Deutéronome 31:12). À chaque Parasha correspond une «haftarah», c'est-à-dire un passage des Prophètes partageant une thématique commune à la section lue.

La haftarah est l'étude des textes des prophètes qui sont liés à la parasha de la semaine. La haftarah (en hébreu : הפטרה - haftara ou haftarot au pluriel) est un texte issu des livres de Neviim (les Prophètes), lu publiquement à la synagogue après la lecture de la parasha, lors du shabbat ou des jours de fêtes juives. Le texte institué pour chaque occasion a un thème en rapport avec la parasha correspondante. Des bénédictions sont lues avant et après la lecture chantée de la Haftarah par un membre du minian.

Historiquement on lisait la haftarah au moins dès environ l'an 70, quoique peut-être pas obligatoirement, ni dans toutes les communautés, ni à chaque shabbat.

Le Nouveau Testament de son côté dit que la lecture des Prophètes était une partie commune du service de shabbat, semble-t-il avant l'an 70, du moins dans les synagogues de Jérusalem et pas nécessairement selon un calendrier fixe. On en parle dans Luc 4:16-17.

Selon Actes 13:15 et 13:27 «après la lecture de la loi et des prophètes», Paul a été invité à prononcer une exhortation. Luc 4:17 déclare que pendant le service du shabbat à Nazareth, le livre d'Esaië a été remis à Yeshoua, «et quand il eut ouvert le livre, il trouva le lieu où il était écrit», le passage étant Isaïe 61:1-2.

La source la plus ancienne pour la preuve de lectures de haftarah est le Nouveau Testament, mais il a été suggéré que les autorités juives suivant la période du Nouveau Testament ont très délibérément évité d'utiliser comme haftarah toute sélection des Prophètes qui avaient

été mentionnés dans le Nouveau Testament.

En principe, le mot haftarah serait devenu un mot à part entière. Si on veut dire LA haftarah on devrait ajouter l'article «Ha» et on dirait alors «hahaftarah». Par contre si on décompose le mot de manière hébraïque selon les racines bibliques, «haftarah» serait plutôt une contraction de HA+PATARAH vient très probablement de la racine patar qui est en fait une forme de complément à la parasha qui «rend libre», qui «sépare», probablement dans l'idée de sortir du carcan des lois mosaïques. L'idée ici serait de montrer que pour se détacher littéralement des lois toraïques il faut «naître de nouveau». En effet la **haftarah** signifierait «le premier né» ou encore «première ouverture».

6363 **peter** פֶּטֵר ou **pitrah** פִּטְרָה

est un nom masc. premier-né, en premier lieu, ce qui sépare ou première ouverture (12 occurrences). Ce mot vient de la racine primaire 6362 patar.

6362 **patar** פָּטַר

une racine primaire v- *se détourner, épanoui, exempt, ouvrir* ; (7 occurrences).

1. séparer, rendre libre, enlever, ouvrir, échapper, être épanoui.
 - a. (Qal).
 1. s'enlever, s'échapper.
 2. libérer, mettre dehors.

Et la parasha ? Ce mot désigne une analyse détaillée des faits.

6575 **parashah** פְּרָשָׁה

vient de 6567 ; un nom féminin : somme, détails : *état exact, déclaration, indication, exposition exacte.*

(2 occurrences)

Esther 4 : 7 «Et Mardochée lui raconta tout ce qui lui était arrivé, et lui indiqua la somme (Parashah) d'argent qu'Haman avait promis de livrer au trésor du roi en retour du massacre des Juifs.»

Esther 10 : 2 «Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails (Parashah) sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mardochée, ne sont-ils pas écrits dans le livre des Chroniques des rois des Mèdes et des Perses ?»

Parashah vient d'un verbe «parash»

6567 **parash** פָּרַשׁ

une racine primaire : verbe : **déclarer, distinctement, piquer, éparses ;**

1. **rendre distinct, déclarer, distinguer, séparer.**
 - a. (Qal) **déclarer, éclaircir, clarifier.**
 - b. (Pual) ce qui est distinctement déclaré.
2. (Hifil) percer, piquer, blesser.
3. (Nifal) éparpiller.

5 occurrences

Lévitique 24 : 12 «On le mit en prison, jusqu'à ce que Moïse eût déclaré (Parash) ce que

L'Éternel ordonnerait.»

Nombres 15 : 34 «On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré (Parash).»

Néhémie 8 : 8 «Ils lisaient distinctement (Parash) dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.»

Proverbes 23 : 32 «Il finit par mordre comme un serpent, et par piquer (Parash) comme un basilic.»

Ezéchiel 34 : 12 «Comme un pasteur inspecte son troupeau quand il est au milieu de ses brebis éparses (Parash), ainsi je ferai la revue de mes brebis, et je les recueillerai de tous les lieux où elles ont été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.»

L'hébreu est une langue très «terre à terre», pratique, concrète, imagée que pour mieux comprendre comment une nourriture a bien été assimilée, qu'il s'agisse d'une nourriture matérielle ou spirituelle, on va devoir en analyser «les fruits», «l'issue», c'est-à-dire «ce qui est réellement sorti» de l'assimilation de cette Parole de Dieu, quels sont nos fruits, les fruits de la repentance, et un mot qui sort de cette racine «parash», ce sont les excréments, le rebut.

6569 **peresh** פֶּרֶשׁ

vient de 6567 un nom masculin: excréments (7 occurrences), matières fécales, fiente, fumier, issue, rebut.

Exégèse - herméneutique - Pshat - Drash - Remez

L'étude de la Bible s'avère parfois difficile, tant le nombre d'éléments rentrent en ligne de compte. La Parole de Dieu hébraïque a été confiée au peuple juif à l'attention aussi des nations. Sans la compréhension donnée par l'Esprit Saint, cette Parole ne peut être comprise.

Le judaïsme nous montre 4 différents types d'approche des textes bibliques : le «pshat» (la découverte du texte en surface), le «drash» (l'interprétation des textes), le «remez» (les recherches allusives) et le sod (secret). Nous étudions ici les textes au moyen des 3 premiers types uniquement.

L'herméneutique théologique (exégèse) ou le Drash (juif) viennent alors à notre rescousse sans lesquels certains de ces passages restent incompréhensibles.

Mais qu'est-ce que le «drash» juif ?

Si l'Éternel a donné sa Parole premièrement à son peuple avant de la donner aux nations, c'est pour qu'on la consulte avec les lunettes juives. Sans ces lunettes, certains passages resteront obscurs.

Deutéronome 13 : 14 «tu feras des recherches (Darash), tu examineras, tu interrogeras avec soin. La chose est-elle vraie, le fait est-il établi, cette abomination a-t-elle été commise au milieu de toi»

Deutéronome 17 : 9 «Tu iras vers les sacrificateurs, les Lévites, et vers celui qui remplira alors les fonctions de juge; tu les consulteras (Darash), et ils te feront connaître la sentence.»

Le «drash» vient de la racine primaire 1875 darash דַּרַשׁ- dar'yosh דְּרִישׁ
chercher, consulter, s'informer, redemander, réclamer, s'occuper, avoir souci de, avoir recours, prendre à cœur, sonder, veiller, ... ; (164 occurrences). Dans l'hébreu contemporain on utilisera comme forme infinitive לְדַרֵּשׁ *lidrosh*, au présent דּוֹרֵשׁ *doresh*, et au passé דָּרַשׁ *darash*, au futur אֶדְרֹשׁ *edrosh*.

Par cette méthode on a «recours à», on «cherche»- «on s'enquière» dans les limites fixées par l'Esprit Saint et que Dieu veut bien nous accorder.

*Colossiens 3:1 «Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, **cherchez** les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu.»*

Bibliographie

<p>Bible hébraïque «Tanakh »</p>	<p>Bible Logos 6 FaithLite : www.logos.com -The Lexham Hebrew Bible (Bellingham, WA: Lexham Press, 2012) - James Strong, Lexique Strong hébreu-français de l'Ancien Testament (Lyon: Éditions CLÉ, 2005).</p> <p>Traduction du rabbinat : www.mechon-mamre.org</p> <p>Traduction du rabbinat): www.sefarim.fr</p> <p>Le «Tanakh» (en hébreu תנ"ך), est l'acronyme de l'hébreu « תּוֹרָה - נְבִיאִים - כְּתוּבִים », en français : « Torah - Nevi'im - Ketouvim », formé à partir de l'initiale du titre des trois parties constitutives de la Bible hébraïque :</p> <p>T ת : la Torah תּוֹרָה (la Loi ou Pentateuque) ;</p> <p>N נ : les Nevi'im נְבִיאִים (les Prophètes) ;</p> <p>K כ : les Ketouvim כְּתוּבִים (les Autres Écrits ou Hagiographes).</p> <p>On écrit aussi Tanak (sans h à la fin). Le Tanakh est aussi appelé Miqra מִקְרָא, Terminologie : Tanakh, Ancien Testament et Bible hébraïque.</p>
<p>Bible protestante</p>	<p>Plusieurs versions dont la principale LSG</p>
<p>Bible interlinéaire</p>	<p>(en anglais) http://biblehub.com/interlinear Ancien Testament Interlinéaire hébreu-français (Alliance Biblique universelle) textes TOB et BFC</p>
<p>Concordance biblique</p>	<p>www.enseignemoui.com, www.lueur.org</p>
<p>Cours d'hébreu</p>	<p>Elements grammaticaux et conjugaison : cours d'hébreu Beth Yeshoua Anya Ghennassia Nopari adapté par J.Sobieski</p>
<p>Sources écrites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire Hébreu-Français (Marchand Ennery) Librairie Colbo Paris - Série «Qol HaTorah» La Voix de La Thora (Elie Munk) - L'hébreu au présent (Manuel d'hébreu contemporain) Jacqueline Carnaud - Rachel Shalita - Dana Taube - Cours d'hébreu biblique (Dany Pegon) Editions Excelsis - Editions de l'Institut Biblique - Cours d'hébreu Biblique (Eliette Randrianaivo) - Grammaire élémentaire de l'hébreu biblique (Arian Verheij) aux Editions Labor et Fides - Dictionnaire des racines hébraïques (Abbaye N-D de St-Remy - Rochefort) - Shorashon (4000 racines hébraïques) - Le Tabernacle et l'Arche de l'Alliance (Abraham Park) aux Editions CLC France
<p>Sources Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wikipedia - Toutes recherches variées - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://www.akadem.org/sommaire/paracha/5769/-dans-les-mots-5769/tsav-les-offrandes-dans-le-detail-26-03-2009-7671_4312.php

Editions «La Voix de l'Israël Messianique»

Fondateur : Paul Ghennassia

<https://bethyeshoua.org>

Email : cours-hebreu@bethyeshoua.org

© 1988 Copyright : «La Voix de l'Israël Messianique» - toute utilisation ou reproduction du contenu du présent site, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit est permise, néanmoins elle nécessite une demande écrite préalable au responsable et l'indication de la source de ce contenu.

Une Maison d'Édition

«La Voix de l'Israël Messianique» est une maison d'édition sous forme juridique d'association sans but lucratif dont l'activité principale est la production et la diffusion de livres, de cultes filmés en streaming, de tous documents à caractère messianique.

But de l'association (Extrait des statuts au Moniteur Belge)

Art. 3. L'association a pour objet :

- a) de propager la Bible (l'Ancienne et la Nouvelle Alliance), et faire connaître Yéshoua le Messie principalement au peuple d'Israël, et d'assurer le culte évangélique messianique.
- b) de maintenir et de propager la foi messianique par tous les moyens mis à sa disposition, ainsi que les doctrines qui s'y rapportent. .../...
- c) de créer et de développer des œuvres à caractère religieux et culturel.
- d) de collaborer avec toute autre association poursuivant les mêmes buts, qu'elle soit située en Belgique ou à l'étranger.

Pour atteindre ses objectifs, elle peut notamment organiser des rencontres, des cours, des séminaires et des conférences, diffuser des émissions radiophoniques ou télévisées, proposer des messages sur répondeur téléphonique, produire, imprimer, publier et distribuer tout document ou support médiatique (papier, cassette vidéo, audio, internet,...), sans que cette liste soit exhaustive.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

L'Association

Association Sans But Lucratif inscrite au Moniteur Belge : ASBL «La Voix de l'Israël Messianique»

Numéro de l'association : 358588 No TVA ou no entreprise : 434748753

Rue de Baume 239 à 7100 La Louvière/Hainaut - Belgique Tél : 32(0)64-21.23.90

Secrétariat : asblvim@gmail.com

Etant une œuvre messianique sous la direction de l'Esprit Saint et voulant honorer le Dieu d'Israël et son peuple, «La Voix de l'Israël Messianique» désire apporter le plus grand soin à la propagation de la Bible.

« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra. (1Corinthiens 13:9-10)

L'Association ne peut toutefois garantir l'exactitude de l'information qui s'y trouve. Le lecteur est conscient que les études bibliques proposées par ses auteur(e)s sont majoritairement d'ordre :

- prophétique sur la présence du Fils de Dieu dans la Bible entière et
- eschatologique sur l'analyse biblique de la fin des temps.

La compréhension de l'analyse des textes proposés fait donc intervenir nécessairement la Foi du lecteur.

Table des matières	
Quelle différence y a-t-il entre Pessa'h et Yom Kippour ?	1
Lévitique 16.1 מוֹת אַחֲרַי מוֹת aharéi mot «après la mort...»	2
L'Éternel parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, qui moururent en se présentant devant l'Éternel.	3
Le contexte biblique	4
Une valeur de remplacement mathématiquement plus élevée	5
Quelle différence y a-t-il entre Pessa'h et Yom Kippour ?	6
La gravité de la désinvolture de nos actes «parce que nous sommes nés de nouveau», ne nous protège pas des conséquences de nos actes	7
Sévère mise en garde	8
La vie de Qedousha autour du Mishkan réglée par la Torah «zot ha torah»	10
La vie de Qedousha d'une nation dans son pays (houqim et mishpatim)	10
Dans cette parashat «A'harei Mot» la Torah comporte 2 prescriptions positives et 26 prescriptions négatives:	14
Quelques exemples significatifs	14
La femme représente Israël ou la Kehilah (l'église)	15
La femme vierge représente la (future) épouse du Mashiah :	15
Offrir un sacrifice concerne nos louanges avec les fruits de nos lèvres	15
L'accouplement normal entre un homme et une femme	15
Les animaux représentent parfois des démons	16
Découvrir la nudité d'une femme	16
L'interdiction d'offrir un sacrifice en dehors du Temple	16
L'interdiction de l'accouplement d'une bête avec une femme	16
Lévitique 16.1 - 18.30	17
Pourquoi il n'y aura plus jamais aujourd'hui de condamnation à cause d'éventuels «veaux d'or» ou de «Nadav et Avihu» ?	19
Comment entrer dans le sanctuaire ? (Lév. 16.3)	21
La position unique du souverain sacrificateur — ses vêtements	21
al-shnéi hassiyrim על־שְׁנֵי הַשְּׂעִירִים «sur les deux boucs»	22
Le sort	22
Un sacrifice choisi par l'Éternel	23
Azazel	23
C'est Yeshoua qui choisit	25
Le figuier	25
Jugement du péché au Jour des Propitiations	28
Le premier bouc : Propitiation : le rachat et le prix du sang	28
גֹּרַל אֶחָד לַיהוָה - goral ehad la-YHVH - un sort pour l'Éternel	28
Le sang : pour l'homme ou pour Dieu ?	29
Le second bouc et la substitution	31

Le taureau expiatoire au-delà du voile (Lév 16)	33
Un combat pour nous arracher de la destruction éternelle et pour faire de nous l'épouse du Mashiah	33
Le bouc expiatoire - au delà du voile	34
Lévitique 17	35
Lévitique 18:1-30	36
Amos 9.7 à 15	39
Jugement et châtiment	41
Promesse de restauration	41
Résurrection du pays	41
Ézéchiél 22.1 à 22	42
Des scories : un cœur «fermé»	42
Létain	44
Le plomb	44
Psaume 32	45
Brit Hadasha Marc 2.1-14	46
Romains 3:19-28	46
Romains 9:30->10-13	47
1 Cor 5:1-13	47
2 Cor 2:1-11	48
Gal 3:10-14	48
JM 7:23 -> 10:25	49
Avertissement	52
La «Parasha» פְּרָשָׁה et «Haftarah» הַפְּטָרָה	53
Exégèse - herméneutique - Pshat - Drash - Remez	55
Mais qu'est-ce que le «drash» juif ?	55
Bibliographie	57